



BAL Bulletin des Amopaliens Landais

Juin 2008

Association des Membres de
l'Ordre des Palmes Académiques
Section des Landes

Reconnue d'utilité publique, décret du 26-09-1968

Sommaire

Trimestriel 8^e année

N° 27

Le mot du président	1
Bicentenaire	2
Remerciements	6
Entraide	6
Conférence	7
Visite BA 118	10
Infos	15
RMLL	15
Société de Borda	16
Conseil d'administration	20
Agenda de la section	22
Réunions Société de Borda	23
Informatique et internet	23
Poésie	24

AMOPA : bureau national

Président : M. Treffel
Inspecteur général
Membre correspondant de l'Institut

Secrétaire général : M. Ducher
Proviseur honoraire

Trésorier général : M. Mourichon
Président d'honneur de la S.C.F.

Secrétariat : 30 avenue Félix Faure
75015 Paris
Tél. : 01 45 54 50 82
Fax : 01 45 54 58 20
Mél. : amopa@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.amopa.asso.fr>

AMOPA : section landaise

Président : Bernard Broqua
Rue Chantemerle
40800 Aire sur l'Adour
Tél. : 05 58 71 87 12
Mél. : Bernard.Broqua@orange.fr

Secrétaire : Danièle Laurent
5 rue André Degoul
40000 Mont de Marsan
Tél. : 05 58 46 35 82
Mél. : laurent.sergeetdaniele@orange.f

Trésorier : Jacques Fazembat
39 Impasse des Pyrénées
40190 Villeneuve de Marsan
Tél. : 05 58 45 29 13
Mél. : j.faz@wanadoo.fr

Site AMOPA Landes
<http://amopa-landes.pagesperso-orange.fr>
Mél. : amopa-landes@orange.fr

Le mot du président

Chers amis,

Cela fait quelques années que vous "subissez" ma prose. Vous dire que je suis ingénieur, technicien dans l'âme ne vous surprend certainement plus. Vous connaissez mon goût pour les sujets techniques et mes affinités pour l'enseignement technique et professionnel... Il m'arrive parfois, l'un et l'autre n'étant pas incompatibles, mais trop peu souvent hélas, de m'égarer dans les délices de la poésie et de la littérature... Personne n'est parfait et les journées n'ont que vingt-quatre heures ! Il y a peu j'ai découvert ces quelques mots de Louis Aragon : "un beau soir l'avenir s'appelle le passé. C'est alors qu'on se tourne et qu'on voit sa jeunesse".

Nous avons les uns et les autres donné beaucoup de notre temps aux jeunes, ils ont été toute notre vie, nos joies, du moins je l'espère, et parfois aussi nos peines, malheureusement ! Réfléchissons un peu : qu'est donc l'AMOPA sinon l'union fraternelle de tous ceux qui ont confiance en la jeunesse et en l'avenir. Certes, ils n'ont pas que des qualités ces petits jeunes... Mais nous, il y a quelques années ? L'histoire n'est qu'un "bis repetita", alors si nous pouvons à notre modeste échelle aider un peu cette jeunesse à se trouver, à progresser, à faire demain un monde meilleur, nous aurons certainement la paix de l'âme !

Bien sûr notre association se doit de "penser" à ses membres et leur proposer des activités culturelles et amicales ouvertes à tous, le bureau de votre section y pense, n'ayez crainte. Mais est-ce bien suffisant ? Cela comblera-t-il nos vies ? Agir pour les jeunes, pour l'avenir, pour un monde plus juste, pour un développement de la culture et un accès de tous à cette culture... Cela n'est-il pas plus enrichissant ? Je vous invite tous, sans exclusive, car je vous sais généreux, à soutenir les actions de l'AMOPA, de la Fondation AMOPA et de votre section en faveur de la jeunesse.

Vous trouverez bien des informations dans ce numéro, toute l'équipe travaille avec conviction pour le bien de tous. Je tiens à remercier votre secrétaire Danièle Laurent, votre trésorier Jacques Fazembat mais aussi tous les membres du conseil d'administration qui répondent toujours présents à mes sollicitations et qui dans l'ombre accomplissent du beau et bon travail.

Pour ma part j'ai rencontré le président de la Société de Borda et celui de l'association de l'Ordre du Mérite. Nous avons eu des entretiens chaleureux et francs, convaincus que nos alliances ne peuvent être que bénéfiques à nos adhérents, à la jeunesse et à la culture. Que ferons-nous ensemble ? Sans doute de belles et bonnes choses : nous y réfléchissons. Le contact est établi, la bonne volonté est là et c'est sans doute l'essentiel. Votre président a été très bien accueilli et écouté. Notre association s'ouvre sur notre monde, sur la culture et sur l'amitié. J'ai également reçu un appel téléphonique du président de la société d'entraide de la Légion d'Honneur qui invite le président de l'AMOPA à une remise de prix à la préfecture et qui souhaite une collaboration entre nos deux associations.

Je compte sur votre soutien et je vous engage à m'épauler. J'attends vos propositions, j'attends vos engagements auprès du bureau, vous ne pouvez tout espérer et rien donner. Je vous invite dans le cadre de notre chère et belle association à prendre en charge telle ou telle action et je vous souhaite beaucoup de bonheur dans ce temps que vous donnerez aux uns ou aux autres.

Très amicalement, bonnes vacances à vous tous,

B. BROQUA

Bicentenaire

Oh happy day

C'était le titre choisi par les membres de la chorale de l'IUFM et leur professeur pour terminer leur programme, un des moments forts de la célébration par l'AMOPA Landes du Bicentenaire des Palmes Académiques le 20 mars 2008.

Avec le talent, la finesse et la sensibilité qu'ils montrèrent tout au long de leur prestation, ils avaient compris que ce dernier titre traduirait bien l'atmosphère de cette journée particulièrement réussie : que du bonheur !

Le succès de la manifestation est dû, en premier lieu, à une excellente organisation, et à l'agencement judicieux des différentes contributions offertes au cours de la journée qui restera dans la mémoire des participants.

Il est dû, aussi, et surtout, au choix du lieu, l'annexe de Mont de Marsan de l'institut universitaire de formation des maîtres du 1^{er} et du 2nd degré, et à la qualité des intervenants qui furent les artisans de cette réussite.



B Broqua, président de l'AMOPA-40, M. Sallabéry, directeur de l'IUFM et M. Revel responsable de l'antenne de Mont de Marsan.



2

Une assistance très attentive.

La célébration commença, à 15 heures, par les souhaits de bienvenue de monsieur Guy Revel à l'assistance et aux autorités. Madame l'inspectrice d'académie était représentée par mademoiselle Dubuc. Monsieur Revel répondait, avec plaisir, à la demande du Président de l'AMOPA d'organiser la célébration, dans les locaux de l'antenne dont il est responsable.

Ce fut, ensuite, au tour de monsieur Sallabéry, directeur de l'IUFM d'Aquitaine, de souhaiter la bienvenue, en rappelant quelques moments clés dans l'histoire de son établissement. Le premier se situe en 1991, lorsque l'IUFM succéda aux écoles normales. En les intégrant, il en a poursuivi les traditions, avec ses spécificités propres.

Le deuxième moment, c'est celui où, en 2008, l'IUFM devient une école interne à l'université Montesquieu (Bordeaux IV), elle-même partie intégrante des quatre universités de Bordeaux, qui seront rejointes par Pau, pour devenir un des 10 grands pôles universitaires à prétention internationale, maintenant tous les partenariats existants qui placent à sa juste valeur, la formation des maîtres.

Monsieur Broqua, Président de l'AMOPA souhaite, également, la bienvenue aux participants et remercia tous ceux qui prêtèrent leur concours à la réussite de cette célébration et en particulier :

- Madame Savary, conseillère pédagogique en musique,
- Monsieur Lescarret, directeur de l'école du Bourg Neuf à Mont-de-Marsan et la chorale des élèves de cette même école,
- Madame Castille, professeur de musique à l'IUFM et sa chorale,
- Madame Fritz, professeur d'histoire à l'IUFM et deux de ses stagiaires pour l'organisation d'une conférence, d'un diaporama et d'une exposition,
- Le personnel de l'IUFM qui s'est mis à disposition de l'AMOPA pour accueillir les amopaliens et garantir le bon déroulement de l'après-midi.

Suite à une commande de madame l'inspectrice d'académie à monsieur Lescarret, les festivités, proprement dites, s'ouvrirent par l'audition de la chorale du Bourg Neuf, sous la direction souriante mais ferme de leur jeune "maîtresse". Les élèves arboraient des T-shirt blancs, décorés de l'emblème des Palmes académiques, conçus et réalisés par le président et son épouse.

Visiblement impressionnés, à leur arrivée, par la solennité du moment, en présence d'un public vénérable, les enfants retrouvèrent vite aisance et spontanéité, résultat évident d'un travail intense et rigoureux. Ils montrèrent, également, qu'ils savaient parfaitement pourquoi ils étaient là, en rectifiant deux erreurs "pédagogiques" de leur directeur : non, ce n'était pas Napoléon III, mais bien Napoléon I^{er} qui avait institué l'ordre des Palmes académiques et non, ce n'était pas le centenaire que nous fêtons puisque cette distinction avait été créée en 1808.



La chorale de l'école du Bourg Neuf de Mont de Marsan.

Dans le cadre du programme musical officiel, il alternèrent, ensuite, chants et poèmes, en français et en anglais, pour terminer par des remerciements, en français, anglais et espagnol à un public enthousiaste, conquis par leur fraîcheur et la qualité de leur performance.

Après le récréatif, vint l'instructif.

Deux élèves de 2^{ème} année de madame Fritz présentèrent leur projet culturel, nourri d'un travail aux Archives départementales : revenir à la source de la création de leur "maison", ce retour aux sources étant dédié aux 58 normaliens tués pendant la Grande Guerre. À travers un diaporama remarquable qui demanderait une plus large diffusion que ces quelques lignes, ces élèves ont retracé la vie de leur école, de 1833 à nos jours, en s'intéressant tout à la fois à l'aspect administratif, matériel et pédagogique.

Outre les contenus académiques "classiques" (français, maths, etc.) on apprend qu'au début, la formation comprenait de la morale pour tous, un volet militaire pour les garçons, et pour les filles, un enseignement religieux et une préparation aux tâches ménagères !

Les élèves, internes, devaient posséder un trousseau, se levaient à 5 heures 30 et se couchaient à 21 heures 30, avec sorties, le jeudi et le dimanche, conditionnées au travail de la semaine.

La politesse, la bonne tenue, l'esprit de camaraderie et de solidarité faisaient aussi partie des vertus indispensables à la vie quotidienne. En résumé : servir et partager. On était bien dans l'idéal de l'Ordre des Palmes académiques, et après les remerciements du président, c'est tout naturellement que madame Fritz retraça la genèse de cet Ordre.

Là encore, un trop bref résumé ne rendra pas l'hommage mérité à sa conférence.

Soucieuse de maintenir l'attention de l'auditoire, madame Fritz émailla son propos d'anecdotes ou de témoignages puisés dans les documents des Archives départementales.

Pour faire court, la distinction créée en 1808 pour les fonctionnaires de l'Université s'adresse, depuis 1886, aussi bien aux enseignants qu'aux non enseignants. Elle récompensait, à l'origine, les enseignants qui, par leur bonne tenue, leur ponctualité, leur conscience professionnelle et leurs efforts soutenus, avaient contribué, pendant 25 ans, à entraîner les élèves à ce même effort. Pour les non enseignants, étaient pris en compte leur honnêteté, leur valeur morale, leurs sentiments républicains, leur intérêt porté à l'école et... la pratique

totale de la laïcité.

Le décret du 4 octobre 1955, institua un Ordre comprenant trois grades, se substituant aux précédentes distinctions honorifiques des Palmes académiques.

Le moment était venu d'exprimer notre gratitude à ceux qui venaient de quitter leurs fonctions à la tête



La bonne humeur était au rendez-vous !

de l'AMOPA Landes. Toujours modeste et discrète, madame Gourdon avait souhaité "un tout petit quelque chose". Les amopaliens landais, désireux de lui redire leur attachement et leur reconnaissance pour l'efficacité de son travail, en avaient décidé autrement et il fallut le concours d'hommes forts, pour transporter plante et cache pot jusqu'à sa voiture.

Le même hommage était prévu pour monsieur Mignon, sous la forme d'un ordinateur portable. Monsieur Mignon n'était malheureusement pas là. Le président et les amopaliens, dans leur ensemble, ont vivement regretté cette absence ainsi que celle de son épouse, avec laquelle monsieur Mignon avait su créer, au sein de l'association, un climat de convivialité qu'ils n'oublieront pas. Monsieur Broqua s'est chargé de lui faire parvenir son cadeau, témoignage de la haute estime dans laquelle nous les tenons, lui et son épouse.



Histoire de femmes !

Madame Fritz présenta alors la visite de l'exposition réalisée à partir des documents d'archives utilisés dans le diaporama précédemment évoqué.

Retour au récréatif, ce fut au tour de la chorale de l'IUFM, citée en introduction, de mettre le public sous le charme.

Sous la direction de leur professeur de musique, les élèves de PE1 et PE2 (1^{ère} et 2^{ème} année de la préparation à la formation de professeur d'école) doivent constamment jongler avec les emplois du temps, les périodes et lieux de stage différents pour mettre en place les répétitions. À aucun moment, l'auditoire ne ressentit cette difficulté.

Contrairement aux paroles empruntées à Serge Reggiani, ils sont "doués pour l'opéra", autant que pour la variété ou le Gospel. Le public ne s'y trompa point et le redemanda, ce *Barbier de Belleville*.

Les personnes qui le souhaitaient purent visiter les locaux, bien différents de ceux que beaucoup avaient connus. Les autres restèrent à bavarder et tout le monde se retrouva autour du verre de l'amitié, pour échanger souvenirs et impressions.



Une vraie et bien belle chorale ! Sublime !!!

Bonheur, fierté, aussi, de servir et partager, émotion parfois teintée de nostalgie se succédèrent ou se superposèrent tout au long de la cérémonie.

Un grand nombre de participants voulait prolonger ce moment de convivialité. L'occasion leur en fut donnée, lors du dîner dansant organisé au Château de Nahuques, toujours à Mont de Marsan. L'excellent repas, préparé et servi par des élèves de CAP du Lycée professionnel Jean d'Arcet à Aire sur Adour, sous la houlette de deux de leurs professeurs et en présence de leur proviseur, fit l'admiration des participants. Comme leurs cadets de l'école du Bourg Neuf et leurs aînés de l'IUFM, ils accueillirent, avec un peu d'embarras mais beaucoup de joie et de fierté, les chaleureux applaudissements qui saluaient leur très grand professionnalisme.

À n'en pas douter, il y a, là, un vivier digne de porter, un jour, le liseré, la rosette, ou ...

Après avoir goûté les plaisirs intellectuels et sensoriels, les amopaliens landais montrèrent qu'ils avaient, aussi, bon pied, et les plus anciens ne furent pas les derniers à s'élancer sur la piste de danse.

L'heure tournait, il fallut bien se séparer. Sur le départ, tout le monde s'accordait à penser que ce serait bien de renouveler l'expérience.

Oh happy daay ...

Danièle Laurent



4

Trésorière retraitée et nouvelle secrétaire.





Remerciements

Je remercie tous ceux et toutes celles qui m'ont offert, en gage de leur amitié, une plante verte, qui m'a été remise lors de la soirée du bicentenaire de l'AMOPA, et la place pour le Grand Théâtre. Sachez que j'ai été heureuse de collaborer avec vous, dans mes fonctions de trésorière. Je garde un bon souvenir des coups de téléphone et des petits mots gentils lors de l'envoi des chèques.

Au plaisir de vous retrouver à l'occasion des "petites sorties" auxquelles je participerai.

Nicole Gourdon

Chères amies, chers amis.

Pas de nostalgie, pas de regrets, il suffit de penser aux moments que nous avons vécus ensemble, à nos premières rencontres encore timides, où chacun s'observe et s'étudie, où l'on ne sait pas trop ce qu'il faut dire ou ne pas dire, où les centres d'intérêts des uns et des autres sont inconnus, et ne permettent que des échanges trop évasifs, ou trop étudiés ; et puis dans la durée des activités différentes, les relations deviennent plus claires, plus directes, plus vraies, et chacun commence à découvrir l'autre.

Il en est allé ainsi à la section des Landes de l'AMOPA, pendant ces huit années, nous avons appris à nous connaître, nous avons découvert tant et tant de choses ensemble. D'abord des rencontres toutes simples dans la vie de l'association et puis l'organisation des activités ont permis aux uns et aux autres de se côtoyer, de s'apprécier et de marcher ensemble.

Voyages, sorties de la journée modestes et aussi imprévues, proches ou à l'autre bout de la terre, nous étions ensemble, heureux de nous rassembler et de voir ou revoir ce monde et ces gens qui nous entourent.

De l'Espagne à la Provence, des Charentes aux châteaux de la Loire, de Chantilly à Saint Jean de Luz, du viaduc de Millau à la Mer Noire, d'Istanbul à Cadillac, de la Dordogne à Malte, du Maroc à Bordeaux, de Toulouse au Pays de Cocagne, de Shanghai à Pékin, nous avons vu beaucoup d'horizons différents et rencontré tellement de gens en nous promenant des Châteaux de Louis II en Bavière au Château d'Amou ou de Ravignan.

J'en ai omis de ces lieux passionnants, mais ce que je n'ai pas oublié, c'est votre amitié, ce sont vos visages, vos sourires, vos regards et quelques fois aussi vos fatigues.

À travers ces moments d'amitié qui nous amenaient régulièrement au Grand Théâtre de Bordeaux, où au retour, épuisés par les performances des acteurs prestigieux, nous étions dans "l'obligation amicale" de nous refaire une santé chez nos amis Lulom ! Sans doute la partie la plus périlleuse de nos aventures, en ce qui nous concerne Annie et moi,

car sur la route d'un de ces retours à Grenade, nous devions nous soumettre au contrôle d'alcoolémie. (Négatif, ouf !!!). Cependant l'année suivante nous ne pouvions éviter le plus redoutable des chauffeurs Geaunois, qui nous priva de voiture pendant un mois. (Nous sortîmes indemnes de l'accident). Que de souvenirs intenses aussi à travers nos conférences, Woolsack, Victor Hugo, les savants Landais, les églises, et nous n'oublierons pas l'émotion que vous avez tellement partagée lors de la conférence "Huygens Cassini".

Mes amis je sais que vous avez aimé partager ces moments passés ensemble.

Je vous dis merci pour ce somptueux cadeau. Je l'apprécie au plus haut point. Votre amitié ainsi témoignée est la plus grande marque d'estime que vous puissiez nous donner.

Soyez assurés qu'Annie et moi-même nous sommes à l'unisson avec vous, vous restez dans nos cœurs.

Merci à vous tous, et à bientôt.

Jean-Luc Mignon

Entraide

Il est dans nos statuts un point que nous n'évoquons jamais : celui de l'entraide. Il est pourtant bien là et mérite sans nul doute que l'on s'y attarde un peu.

Certes nous avons pour mission la promotion de notre Ordre, l'organisation de réunions amicales et culturelles, les diverses activités en faveur des jeunes et de la langue française, cela ne doit pas nous faire oublier que notre association est un lieu d'amitié et de partage. Faut-il se contenter de voyages, de sorties et autres regroupements très conviviaux mais qui laissent de côté ceux qui pour une raison ou une autre ne peuvent se joindre à nous. Je pense à tous ceux, qui l'âge venant, ont du mal à se déplacer, ceux qui ne peuvent pas financièrement s'offrir une sortie, ceux pour qui la solitude est source de repli sur soi-même et tous ceux qui à un moment de leur vie se trouvent confrontés à tel ou tel problème et parfois démunis.

Alors je vous propose de donner à notre section une oreille à l'écoute de tous ceux qui parmi nous, ont un jour ou l'autre besoin d'un simple sourire, d'une main tendue, d'une visite, d'un peu de réconfort, que sais-je encore. Je suis certain que nous savons tous donner un peu de notre énergie, un peu de notre temps au service de l'autre.

Je compte sur la bonne volonté de tous, je souhaite que le souci de l'autre trouve au sein de notre section AMOPA une vraie réponse.

Faites-moi part de vos suggestions et n'hésitez pas à me signaler celui qui a besoin d'un petit coup de main ! La solidarité ne doit pas être simplement un mot !

Je vous promets toute la discrétion voulue et nécessaire pour tenter avec votre aide d'apporter à chaque problème une solution digne et réconfortante.

Bernard Broqua

Conférence

LES PALMES ACADÉMIQUES, SOUTIEN DE L'ÉCOLE RÉPUBLICAINE 1871-1914

La Troisième République s'est largement appuyée sur l'École afin de développer dans la population l'idéal républicain et ainsi se renforcer pour durer. Elle a su dynamiser les enseignants, longtemps qualifiés de "hussards noirs de la République" et notamment récompenser leur dévouement grâce aux décorations, parmi lesquelles les palmes académiques dont les archives départementales des Landes ont conservé un certain nombre de documents.

Les documents relatifs aux palmes sont répartis en majorité dans la série T (série de l'enseignement) où ils sont arrivés là par des versements de la Préfecture ou de l'Inspection académique qui intègrent également quelques coupures de presse énumérant les noms des récipiendaires (journal *Le Républicain Landais*) ; quelques autres actes proviennent de la série Z (de la sous-préfecture de Dax), enfin, les moins nombreux appartiennent à la série M (pour les distinctions honorifiques).

Ces différentes archives permettent de dresser un tableau général de l'attribution des palmes académiques, lacunaire pour la fin du XIX^e siècle, puis plus régulier pour le début du XX^e siècle. On y trouve des informations administratives (décrets, correspondance telle que des notes du ministère), mais également les propositions de candidatures à la décoration, les décorations effectivement remises, avec les noms des titulaires, les renseignements sur la profession, les mérites des candidats, des appréciations sur les personnes concernées¹.

Ces éléments nous amèneront donc à rappeler, dans un premier temps, le contexte de création puis d'évolution des palmes académiques, puis dans un second temps à évoquer les caractéristiques des candidats retenus, enfin les critères nécessaires à l'époque pour attribuer cette décoration, critères conformes à l'idéal républicain.

I. L'École au service de la III^e République

1. Les palmes académiques et leur évolution²

Les palmes académiques ont été instituées par Napoléon I^{er} par décret du 17 mars 1808 pour "*distinguer les fonctions éminentes et honorer les membres de l'Université*", institution qui est également une création de l'empereur. À cette époque, les titulaires de ces palmes étaient peu nombreux car nommés directement par l'empereur. Seuls les proviseurs, les censeurs, les professeurs des deux premières classes des lycées pouvaient prétendre au titre d'officier de l'Instruction publique, les autres professeurs accédaient à celui



Madame Fritz lors de son excellent exposé.

d'officier d'académie. Par la suite, l'accession à cette distinction va s'élargir à deux reprises.

Dans un premier temps, le décret du 9 décembre 1850 étend les palmes aux membres de l'enseignement primaire ; deux grades sont alors proposés à ces derniers : soit officier d'académie, soit officier de l'Instruction publique.

Ensuite, en 1866, sous le Second Empire, un règlement général est élaboré sous la direction de Victor Duruy, alors ministre de l'Instruction publique ; très important, ce règlement est repris dans ses grandes lignes sous la Troisième République par le décret du 26 décembre 1885 qui définit un contingent annuel de décorations. Surtout, nouveauté essentielle, l'attribution des palmes est alors élargie à des personnes non enseignantes ayant rendu des services importants à l'enseignement : membres des Sociétés savantes des départements et correspondants du ministère pour les travaux historiques, écrivains et savants recommandés par leurs ouvrages ou par des services rendus à l'enseignement. Il s'agit de personnes "*ayant bien mérité de l'instruction publique, soit par leur participation aux travaux des délégations cantonales et des conseils ou commissions établis près des lycées, des collèges, des écoles normales (conseils de perfectionnement, bureaux d'administration, commissions administratives, etc.), soit par le concours efficace qu'elles auraient prêté au développement de l'enseignement, à tous ses degrés et sous toutes ses formes.*"

Le décret précise les conditions d'attributions des palmes : selon l'article 4, "*Les instituteurs ou institutrices libres pourvus du brevet supérieur pourront obtenir les palmes académiques au bout de vingt-cinq ans de services, sur la proposition du recteur, après avis du préfet.*" Selon l'article 11, "*Les nominations d'officiers d'académie et d'officiers de l'instruction publique auront lieu : Au 1^{er} janvier, pour les personnes étrangères à l'enseignement public ; au 14 juillet, pour les fonctionnaires de l'enseignement public, et, pour les membres des Sociétés savantes et des Sociétés des beaux-arts des départements, à l'époque de la réunion de ces sociétés. En dehors des dates ci-dessus indiquées, aucune distinction ne pourra être conférée, sauf dans les cérémonies officielles*"

présidées par le président de la République, l'un des présidents des deux Chambres, un ministre ou un sous-secrétaire d'État en personne."

Ainsi la Troisième République n'a donc pas créé une décoration particulière vers les enseignants ; elle a repris à son profit une création de Napoléon alors que le régime impérial, par son caractère autoritaire, se situait à l'opposé des valeurs républicaines. En revanche, elle l'a adaptée à ses principes ; ainsi, par l'élargissement de cette distinction à des personnes n'appartenant pas à l'enseignement mais ayant œuvré pour lui, a-t-elle encouragé très largement tout ce qui tournait autour de l'École, un des piliers de son enracinement. Elle a su reconnaître l'intérêt et la qualité d'une telle distinction parce qu'elle permettait de récompenser ceux qui travaillaient pour les valeurs républicaines.

b. L'idéal républicain et l'École

Rappelons le contexte de la politique d'instruction publique : en 1885, au moment de la promulgation du décret évoqué plus haut sur les distinctions honorifiques, les lois relatives à l'École gratuite, laïque et obligatoire ont été votées sous l'impulsion de Jules Ferry. Le corps des instituteurs et institutrices est en cours d'organisation, au service de la République et de son idéal. Des programmes précis sont définis, les écoles normales destinées à former les enseignants existent déjà mais la République a pour objectif d'y "*former par une culture spéciale les futurs éducateurs de la démocratie*".

Reste la majorité de la population qui n'a pas eu accès, précédemment, à une instruction. C'est à cela que va œuvrer l'éducation populaire, développée par le biais des œuvres dites post-scolaires ; ce n'était pas une nouveauté, puisque Victor Duruy avait lancé ce mouvement depuis 1863 mais la Ligue de l'enseignement³ a joué un rôle essentiel dans le développement de ces œuvres ; elles étaient destinées à combler le hiatus existant entre la sortie de l'école obligatoire et l'entrée au régiment pour les garçons. Dans le département des Landes, ces œuvres ont mobilisé les instituteurs entre 1887 et 1905, puis notamment après la 1^{re} guerre mondiale. On y trouve les sociétés d'Instruction populaire, des œuvres sociales comme les cours d'adultes (il en existe 229 en 1920), les Lectures populaires, les conférences (on en compte 101 en 1920). En 1915, l'œuvre des Pupilles de l'École Publique est fondée dans les Landes⁴. Dans le domaine social, la Mutualité Scolaire, les patronages laïques destinés aux enfants et à la jeunesse ouvrières, les jeudis et dimanche après-midi veulent protéger la jeunesse et prévoir la retraite future. La GMSL se développe et compte alors 217 sections et plus de 14 000 sociétaires. Il faut y ajouter les universités populaires, les associations d'anciens et anciennes élèves ; en 1910, on comptait en France 2468 patronages laïques, plus de 3 000 sociétés de mutualité scolaire, très axées sur l'intellectualisme et sur la solidarité.

Pour recevoir les populations enfantines, il a fallu construire davantage d'écoles, dans de nombreuses communes les discussions ont donc été fortes au niveau des conseils municipaux afin de défendre certains de ces projets. Il ne faut pas oublier,

enfin, que dans les années qui entourent 1905, avec le vote de la loi sur la séparation des Églises et de l'État, les tensions sont parfois vives entre les Républicains et les partisans des congrégations.

2. Les Landes et les palmes académiques

Pour la période 1898 à 1921, à partir des documents (partiels) constitués par les extraits du journal Le Républicain landais, on compte 52 officiers de l'Instruction Publique et 208 officiers d'Académie. Leur nombre augmente au fur et à mesure qu'on avance dans le 20^e siècle. Parmi les personnalités je noterai les noms d'Albert Larroquette, ancien professeur d'histoire au lycée Victor Duruy, de mademoiselle Polge, qui fut directrice de l'École Normale d'Institutrices⁵.

D'après l'examen des documents, la majorité des récipiendaires occupe une charge politique locale (maires, adjoints, conseillers, conseillers généraux). Par ordre décroissant, viennent ensuite les enseignants, puis les médecins, des représentants de professions judiciaires et très ponctuellement d'autres corps de métier (un horloger, un architecte, un officier, trois journalistes).

a. Quelles qualités sont prises en compte pour décerner les Palmes académiques aux enseignants ?

Pour les candidats enseignants sont valorisés les qualités d'enseignant, les efforts soutenus : la bonne tenue matérielle et morale ("*tenue irréprochable*", le sérieux et la ponctualité, la fermeté, la conscience ; un bon enseignant est : "*de bonne tenue, ponctuel, consciencieux, bon disciplinaire et très vivant dans ses leçons auxquelles il sait intéresser tous les élèves, il arrive à les entraîner tous à l'effort et à obtenir des résultats très satisfaisants même avec les éléments les moins laborieux de ses classes de lettres*"⁶.

Dans certains cas, sont pris en compte les titres militaires : exemple de ce candidat, M. G., incorporé en 1915, blessé en septembre de la même année puis réformé.

De même les instituteurs retraités qui se sont dévoués aux œuvres scolaires sont-ils récompensés par les palmes académiques : exemple de M. L. qui fut l'un des "*meilleurs instituteurs du département et a obtenu toutes les récompenses ministérielles qu'il était possible d'obtenir, y compris les palmes académiques*". Treize ans après, en 1904, pour récompenser son assiduité aux écoles et œuvres scolaires, en tant que maire de sa commune, il reçoit la rosette de l'Instruction publique et l'Inspecteur d'Académie loue alors "*sa sagesse, son attitude ferme et réservée, sa courtoisie dans ses relations avec les personnes de tous les partis et le fait que, récemment, à propos de la fermeture des écoles congréganistes, il a secondé de tout son pouvoir l'autorité départementale*".

b. Et aux non-enseignants ?

Pour les candidats qui ne sont pas enseignants, sont exigées des qualités d'honnêteté et valeur morale, l'intérêt porté à l'École, aux œuvres scolaires et post-scolaires, les sentiments républicains et surtout on vérifie que les paroles des candidats s'accordent à leurs actes. Comment s'exerçait leur action ?

Plusieurs étaient délégués cantonaux ; depuis la loi du 30 octobre 1886, chaque canton disposait d'un ou de plusieurs délégués pour surveiller les écoles privées et publiques du canton. Ils étaient nommés pour trois ans par le Conseil départemental de l'enseignement primaire et ne devaient pas appartenir à l'enseignement ; leur rôle portait exclusivement sur les besoins matériels des écoles (ils ne devaient pas s'occuper de pédagogie) et ces personnages constituaient des intermédiaires importants auprès des communes.

Des élus politiques, maires ou conseillers municipaux pouvaient, selon leurs opinions politiques, favoriser ou non l'école et les œuvres scolaires ; de même les conseillers généraux. Le département des Landes, en effet, n'était pas très riche. Les frais occasionnés aux communes par l'entretien des écoles étaient élevés et certaines d'entre elles hésitaient à les mettre en œuvre. Ainsi, dans la circonscription de Dax, l'état des écoles était-il souvent médiocre, d'après les documents d'archives conservés. Aussi le rôle des élus politiques a-t-il été essentiel dans l'amélioration des locaux et leur entretien.

Dans l'administration : des personnels administratifs fortement impliqués dans ces œuvres, des médecins scolaires. Le développement de l'hygiène n'était en effet pas acquis et son application dans les écoles n'était pas légalement obligatoire alors que cette question préoccupait beaucoup les instituteurs ; les médecins scolaires ont donc exercé une influence importante à ce niveau.

Les archives départementales ont conservé quelques extraits de dossiers présentant les appréciations portées sur les candidats par les autorités en charge des candidatures⁸. Voici l'exemple d'un avis exprimé en 1910 sur M. C. négociant : *"franchement laïque et républicain, dévoué aux œuvres auxiliaires de l'école, a contribué pour une large part au développement et aux progrès de l'école publique"*.

Au contraire pour M. T., candidat en 1906 : *"n'a jamais rendu aucun service à l'enseignement laïque qu'il aime d'ailleurs médiocrement puisqu'il a fait élever ses quatre fils dans des établissements congréganistes ; maire d'une petite commune très riche, il ne met pas beaucoup d'empressement aux réparations indispensables, c'est en vain que l'instituteur lui a demandé, à plusieurs reprises, de voter des fonds pour une bibliothèque scolaire"* ; de cet autre candidat, M. R. en 1923 : *"notoirement royaliste, adversaire de l'enseignement laïque et partisan de la soumission de l'École à l'autorité du clergé. Avis entièrement défavorable"*.

Quelques appréciations sont acides, comme celle qui émane d'un Inspecteur de l'enseignement primaire à propos de la candidature de M. D : *"J'ai l'honneur de vous informer en réponse à votre lettre du 3 décembre courant que je ne vois pas du tout en quoi le fait d'établir, moyennant finances, des projets de construction d'une maison d'école peut constituer un titre aux palmes académiques. Il est vrai qu'il y a eu dans les Landes un précédent célèbre, celui de M. F. conducteur des Ponts et Chaussées, fait officier pour avoir bâti un groupe scolaire dans sa ville. À ce compte, M. D. qui a bâti des quantités de groupes et de maisons d'écoles serait*

infiniment plus qualifié que M. F. pour recevoir les palmes ; j'ajoute qu'il est très décoratif et que le ruban violet ferait très bien sur sa poitrine ; il y a toutefois une petite difficulté, M. D. fait depuis longtemps, déjà, élever sa fille au couvent des Lorettes de Mont de Marsan. Pour ce motif, je lui conseillerais d'attendre, pour recevoir les palmes, qu'un ministre protecteur des congréganistes fût au pouvoir, ce serait bien plus comme il faut".

La République va récompenser ses serviteurs les plus dévoués à un point tel qu'en 1913, le ministre de l'instruction publique, Louis Barthou, écrit au Préfet des Landes : *"mon attention vient de se porter sur la progression constante du nombre des palmes d'officier de l'Instruction Publique et d'officier d'Académie accordées dans ces dernières années et j'ai constaté que cet accroissement se manifestait beaucoup moins dans les promotions normales que dans celles qui sont faites à l'occasion de cérémonies publiques ; le nombre des distinctions conférées dans ces circonstances exceptionnelles dépasse le total de celles qui sont attribuées dans les promotions de Janvier et de Juillet ; il y a là un véritable abus auquel il devient nécessaire de remédier sans retard"*.

Ainsi, dans le département des Landes, comme dans l'ensemble de la France, la décoration remise au titre des palmes académiques a permis, durant cette période de consolidation de la République, de distinguer des personnes qui, qu'elles soient enseignantes ou non, ont donc œuvré pour la consolidation du régime républicain et la défense de ses valeurs.

Jeanne-Marie Fritz

(Footnotes)

¹ Tous mes remerciements aux archives départementales des Landes pour leur aide efficace.

² Cette partie doit beaucoup aux articles suivants :

<http://www.amopa.asso.fr/>

, voir notamment l'article de Régis Singer dans le n° 168 d'avril 2005 de la revue de l'AMOPA et sur le site de l'INRP, le célèbre Dictionnaire de pédagogie de Ferdinand Buisson, édition électronique en ligne :

<http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=2522>

³ <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=3063>

⁴ Thèse de Janick TROADEC, *Les Écoles normales primaires des Landes et le développement de l'école publique, 1834 - 1940*, Université Victor-Segalen Bordeaux-II, Thèse Sciences de l'éducation, 2000, 497 ff.

⁵ Archives départementales des Landes, 1 T 72.

⁶ Archives départementales des Landes, 1 T 72.

⁷ Archives départementales des Landes, 1 T 73.

⁸ Les appréciations qui suivent sont extraites de la série T des archives départementales des Landes : 1 T 72 et 73.

Visite BA118-CEAM

"Une ville dans la ville"



Le Rafale.

Résidence Hélène Boucher, avenue du Colonel Rozanoff, avenue Henri Farbos, rue Maryse Bastié, rue Andrée Dupeyron, ... autant de noms familiers aux oreilles des montois de souche, d'adoption ou de passage. Mais qu'ont-ils fait pour mériter qu'un tel hommage leur soit ainsi rendu ?

C'est ce que les amopaliens landais ont (re) découvert lors de la visite de la Base aérienne 118 à Mont de Marsan, le 9 avril 2008.

En effet, tous ces grands noms de l'aviation civile ou militaire, et bien d'autres encore, sont intimement liés à l'histoire de la "Base" comme tous les Montois la nomment.

La visite, parfaitement organisée, commence à 9 heures 30.

La quarantaine de participants est immédiatement prise en charge par madame le sergent Schmitt, qui les invite à monter dans le bus qui assurera tous leurs déplacements, au cours de la journée.

Notre guide détaille le programme de la journée et nous prévient, d'emblée, que la base aérienne est trop riche en activités pour qu'elles nous soient toutes présentées en quelques heures.

Les quelques pages qui vont suivre ne prétendent pas, non plus, offrir un panorama exhaustif de toutes les missions dévolues à la base. Elles se veulent, simplement, le reflet de l'intérêt et du plaisir du groupe, à découvrir un



Maryse Bastié.



Colonel K.W. Rozanoff, photo BA118.

site qui joue un rôle essentiel dans le dispositif de défense du pays.

À partir de 9 heures 45, la matinée est consacrée à une présentation générale de la base et de ses activités à travers deux diaporamas.

Tout d'abord, le capitaine Maurice, retrace l'historique du site, autour de quelques dates clés ... et quelques sigles, qu'il faudra expliciter pour les néophytes que nous sommes.

En 1911, un premier meeting aérien (2 pilotes, 2 avions !) utilise la piste de l'hippodrome qui sera transformé en terrain militaire, pendant la première guerre mondiale.

Des pilotes viennent s'y entraîner, parmi lesquels, Georges Guynemer.

Après la guerre, un aéro-club est créé par quelques jeunes montois enthousiasmés par la démonstration d'Adrienne Bolland (première femme pilote engagée par le constructeur d'avions Caudron, première femme à exécuter le looping, première femme à traverser la Manche, première femme à survoler la cordillère des Andes).

1928, le 5 janvier, c'est l'inauguration officielle de l'aéro-club par l'industriel montois, Henri Farbos, qui en devient le président. Les pilotes sont alors formés sur Morane, par des pilotes de l'aéropostale. C'est à cette



*Andrée Dupeyron
photo BA 118.*



Photo BA 118.

époque que l'aéro-club accueille, entre autres, des noms devenus célèbres comme Hélène Boucher ou Andrée Dupeyron.

À cette époque, aussi, l'activité de l'aéro-club se diversifie. Outre la maintenance des avions, les cours de pilotage, la préparation de brevets, l'organisation de meetings, l'aéro-club est le point de départ de vols assurant la surveillance de la forêt et participe, ainsi, à la lutte contre les incendies. Mais l'aéro-club occupe toujours le site de l'hippodrome et les vols sont retardés pour laisser les chevaux terminer leur course ou les courses hippiques interrompues ... pour cause de décollage. La municipalité acquiert, alors, des terrains situés à proximité. On construit un hangar, et l'aérodrome est créé en 1934.

De 1936 à 1939, l'aérodrome accueille les essais de l'avion école Mauboussin 123 créé par la société Fouga et Cie à Aire sur l'Adour.

En 1940, le site de Mont de Marsan accueille une annexe de l'école de l'air de Salon de Provence, jugée un peu trop près de l'Allemagne et de l'Italie mais cette même année, le site est occupé par les Allemands. Ils construisent des hangars, une piste en béton et l'aérodrome devient, pour les Allemands, le point de départ de missions de reconnaissance aérienne sur la façade atlantique, en vue de l'attaque des convois maritimes alliés.

Après la guerre, le Centre d'expériences aériennes militaires (CEAM) est déplacé d'Orléans à Mont de Marsan. La base aérienne 118 est créée. C'est le Colonel Kostia Wladimir Rozanoff qui en prend le commandement.

Puis les missions de la base se diversifient.



Des insignes prestigieux. Photo BA 118.

En 1958, c'est la création du Centre de détection et de contrôle (CDC).

En 1964, c'est la création de l'Escadron de reconnaissance stratégique (ERS) et la première prise d'alerte nucléaire du Mirage IV (qui sera retiré des forces en 2005, et l'ERS sera dissous).

À l'horizon 2010, la base accueillera le 3^{ème} escadron de Rafale, (les 2 premiers sont à Saint Dizier).

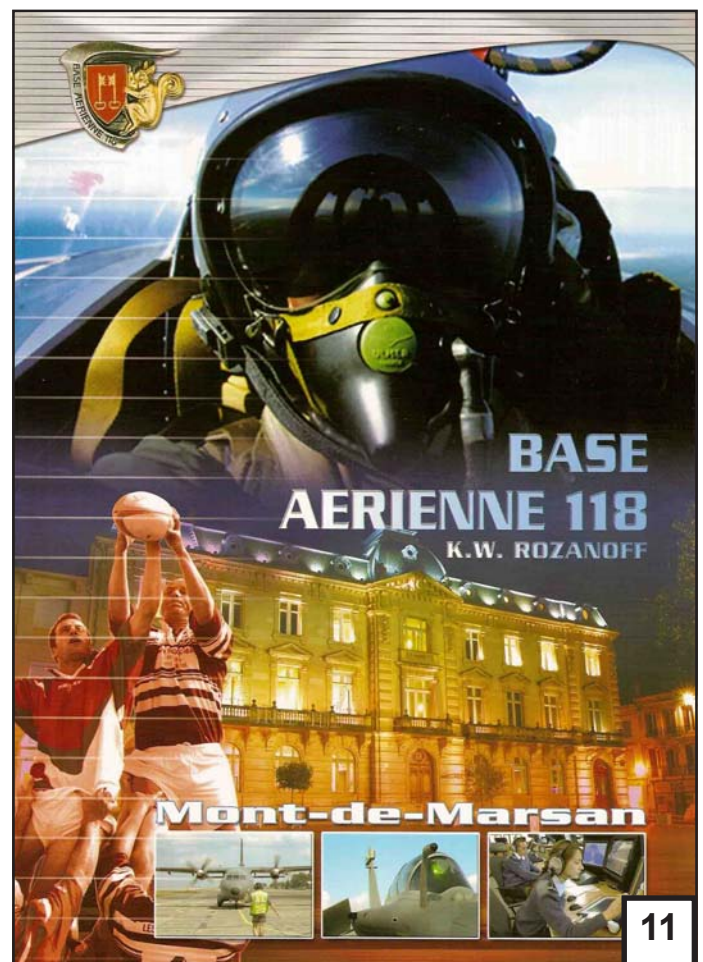
Après l'historique, le capitaine Maurice recense les principales missions et explique pourquoi la base aérienne 118 est une base unique en France avec une implantation stratégique.

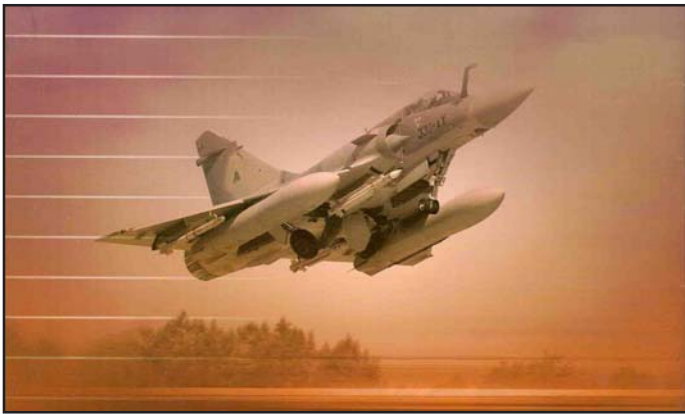
Le choix de Mont de Marsan pour l'accueil du CEAM n'est pas le fruit du hasard.

Riche d'un long passé aéronautique, comme nous l'avons vu, le site jouit d'une position particulièrement favorable.

Sur 615 hectares dont 220 de forêts, la base se trouve dans un ensemble de zones bien dégagées, à faible densité de population, qui permettent les expérimentations, sans trop de nuisances pour les populations ou la faune et la flore. Dans ses couloirs d'action, les voies de circulation aériennes sont interdites à l'aviation civile.

Enfin, la base est située au cœur d'infrastructures aériennes militaires (Bordeaux-Mérignac, Toulouse, Cazeaux, EAALAT de Dax, Bureau Air Information de Pau, le centre Montagne Air de Barèges, le Centre d'essais des Landes de Biscarrosse et le Champ de tir de Captieux).





Dans un ensemble qui compte une trentaine de bases en France, la base de Mont de Marsan occupe une place privilégiée, dans la mesure où elle est la seule à réunir sur son site la quasi-totalité des missions dévolues à l'Armée de l'air et des outils nécessaires à ces missions.

- La dissuasion nucléaire : un des aspects majeurs de la stratégie de défense française, avec un dépôt de munitions et un atelier de maintenance de missiles.

- La protection : avec le centre de détection et de contrôle (CDC) et des avions et équipages en permanence prêts à décoller en moins de dix minutes.

- Le transport avec une piste de 3 600 m, l'une des plus grandes de France, qui permet le transport de matériel important et des missions de service public dans le sauvetage ou l'évacuation sanitaire.

- La formation : un volet important dans l'activité de la base avec la modernisation du Centre d'instruction du contrôle et de la défense aérienne (CICDA). En formation initiale ou continue, le centre accueille 500 stagiaires chaque année, dont une quinzaine de contrôleurs étrangers et une formation particulière sur Rafale pour tous les personnels concernés par ce système.

- La projection et la préparation de l'avenir, avec les expérimentations qui feront l'objet d'une présentation plus approfondie du directeur technique du CEAM précédemment cité.

Le capitaine Maurice clôt son intervention par quelques chiffres qui résument bien l'importance de la base pour les Landes et justifient l'appellation de "ville dans la ville" :

615 hectares, 52 métiers représentés, 71 unités dans 445 bâtiments, 27 avions de 11 types différents, 18 000 mouvements aériens par an, 700 000 repas par an, 7 milliards d'euros de fonctionnement et un apport économique pour la ville et les environs estimé à 200 000 euros par jour.

Dans ce dispositif, le Centre d'expériences aériennes militaires (CEAM) tient une place essentielle, avec plus de 1 000 personnes travaillant sur le site, 500 travaux d'expérimentation par an, plus de 3 000 heures de vol, 26 "équipes de marque" et 7 escadrons.

C'est le colonel Hernoust, officier mécanicien et directeur technique du centre qui en fait la présentation.

Sans entrer dans des détails trop techniques, qui n'auraient pas leur place ici, on peut tenter de résumer le champ d'action de ses équipes et leurs procédures.

Son domaine d'activités et de recherche, s'étend des appareils (Rafale, A400M, Mirage

2000 etc.) à l'armement en passant par les systèmes informatiques, les systèmes de surveillance et de contrôle... et la liste n'est pas exhaustive.

Avec ses équipes de marque spécialisées et ses escadrons, le CEAM est le conseiller technique et opérationnel de l'État-major de l'Armée de l'air. Il intervient tout au long du processus de fabrication d'un produit, pour le valider ou le faire modifier.

Au départ de la chaîne, il y a des besoins exprimés, par les personnels, dans des fiches caractéristiques, qui aboutissent à un contrat confié à des industriels, qui conçoivent et réalisent le produit. Le produit est ensuite testé, pour voir s'il est bien conforme au contrat. Le produit reçoit, alors, une qualification et il est expérimenté au CEAM, que ce soit pour la chasse, les drones, radars ou tout autre matériel

À la fin de l'expérimentation, le matériel, mis en conditions réelles, reçoit une validation opérationnelle qui définit les règles d'emploi et de maintenance sous forme de manuel d'emploi tactique pour l'utilisateur et une carte de travail pour le mécanicien.

Le CEAM travaille, aussi, en relation avec d'autres centres d'experts de l'Armée de terre et de la Marine, avec une synergie, au niveau national et international.

Après les exposés théoriques, place à l'observation : la visite continue par le musée.

Inauguré en juin 2006, il répond, d'abord, à un besoin des militaires et reçoit 17 à 18 000 visiteurs par an.

Reprenant la chronologie historique de la base, il rend hommage aux pilotes, aux appareils et aux matériels qui ont contribué à faire de la base ce qu'elle est aujourd'hui.

Parmi les figures les plus connues, on me pardonnera de choisir, d'abord, deux femmes qui, à une époque où la parité n'était pas vraiment à l'ordre du jour, ont dû faire preuve de beaucoup d'audace, de mépris du danger ... ou d'inconscience pour se faire une place dans un monde que l'on envisagerait, plutôt, réservé aux hommes. Cela dit, le nombre de femmes de premier plan dans l'aviation civile ou militaire est loin d'être négligeable.

Hélène Boucher, ou "Léno" (anagramme du prénom de son père et de son frère) : née en 1908, elle poursuit ses études à Paris.

Elle reçoit son baptême de l'air en 1930, mais passer le brevet suppose un très gros investissement financier qu'elle n'ose peut-être pas demander à ses parents.



Elle fait la connaissance d'Henri Farbos à l'aérodrome d'Orly. Henri Farbos lui propose d'être la première femme pilote à bénéficier de la bourse de pilotage qu'il a créée à l'aéro-club de Mont de Marsan. M. et Mme Farbos lui offrent, également, l'hospitalité et elle s'entraîne à l'aéro-club, sous la direction des pilotes Le Folcavez et Liaudet. Elle passe son brevet en 1931.

Après des débuts difficiles, dus à un avion anglais imprévisible, Mauboussin (d'Aire sur l'Adour) accepte de lui confier un de ses appareils et elle enchaîne, alors, les succès et les records du monde de vitesse, ainsi que le record du monde d'altitude féminin où, à bord de son Mauboussin, elle vole à 5 900 mètres, détrônant, ainsi, l'Américaine May Haizlip.

Elle se tue le 30 novembre 1934, lorsque son avion, un Caudron "Rafale" s'écrase, près de Guyancourt.

Plusieurs biographies lui ont été consacrées.

Si vous aimez naviguer sur la toile, vous pourrez en retrouver les titres, en tapant l'adresse www.helene-Boucher.com

Andrée Dupeyron (née Mailho en 1902) rencontre Gustave Dupeyron, dont elle devient marraine de guerre, avant de l'épouser. Gustave Dupeyron est garagiste, à Mont de Marsan et mécanicien avion à Pau. Le couple se passionne, bientôt, pour l'aviation. Le gotha parisien de l'aviation goûte peu ce couple de 'garagistes' et il faudra attendre 1938 pour que les mérites d'Andrée Dupeyron soient, enfin, reconnus à leur juste valeur. Cette année-là, Andrée Dupeyron battit, à bord d'un "Aiglon", le record féminin de vol, en ligne droite, sans escale, à partir d'Oran (soit 4 360 km). Son véritable objectif était Bassora mais, contrainte d'atterrir en plein désert à Tel El-Alm, en Irak, elle disparut pendant deux jours avant d'être retrouvée par des nomades.

Onze ans plus tard, elle tentait, depuis Mont de Marsan, de rallier Jiwani (Inde). La fatigue l'obligea à se poser, plus tôt que prévu mais elle avait tout de même parcouru plus de 5 900 km, avec plus de 31 heures de vol. Cet exploit lui gagna le surnom de "grand-mère volante".

Pour les amateurs de ciné-club, la vie du couple et l'exploit d'Andrée ont fait l'objet d'un film : "le ciel est à vous". Le film a été tourné en octobre 1943 et sortit en 1944 avec les difficultés que l'on peut imaginer dans un pays occupé.

Réalisé par Jean Grémillon et produit par Raoul Floquin, il met en scène Madeleine Renaud et Charles Vanel dans les principaux rôles.

Pour retrouver la vie d'autres aviatrices célèbres, vous pouvez, entre autres, lire "Princesses de l'air" par Paluel-Marmont (Éditions GP collection Rouge et Or 1954).

Il n'est pas possible de rendre hommage à tous les grands noms de l'aviation liés à l'histoire de la base mais il serait paradoxal de ne pas louer celui qui lui a donné son nom : le colonel Kostia Wladimir Rozanoff.

Colonel Kostia Wladimir Rozanoff.

Né à Varsovie le 23 août 1905, il est naturalisé français en 1927.

Après des études à l'École Centrale des Arts et Manufactures et à Sup. Aéro, il passe à la 1^{re} escadre de chasse.

En 1940, il abat deux Messerschmitt et, après l'armistice, il prend le commandement du "Lafayette" en Afrique du Nord.

De retour en France, il fait partie d'une mission chargée d'étudier les avions à réaction américains.

La guerre terminée, sa très grande expérience des essais et son sens de l'organisation et du commandement



Le groupe AMOPA 40 devant un drone. Photo BA 118.

le désignent tout naturellement pour prendre, pendant un an, la tête du CEAM.

Élevé au grade de Commandeur de la Légion d'honneur et dégagé des cadres, en 1946, il entre au service de Marcel Dassault, comme chef pilote d'essais, sur Ouragan et Mystère.

Il passe, pour la première fois en Europe, le mur du son en vol horizontal, en février 1954.

Il se tue dans un accident, le 3 avril 1954, aux commandes d'un Mystère IV, lors d'une démonstration officielle.

Avec Marcel Jullian il est l'auteur de "Double Bang" (Éditions : le livre contemporain, 1959).

Revenons à la visite du musée. Elle se termine par un passage dans la salle de contrôle de l'espace aérien, où il faut imaginer le contrôleur, les yeux rivés sur les multiples taches orange de son écran, dans une pièce plongée dans le noir le plus complet.

Après le musée, c'est le CDC (Centre de détection et de contrôle), version ultramoderne de la salle de contrôle du musée.

Immense salle équipée d'un nombre impressionnant d'écrans de contrôle, le centre fait partie du dispositif national de surveillance et de contrôle aériens dont les informations sont concentrées auprès du centre de conduite des opérations aériennes (CCOA) situé à Taverny.

Son champ d'action s'étend sur toute la moitié ouest et sud de la France et il occupe plus de 160 personnes.

24 heures sur 24, il protège la souveraineté nationale par la surveillance de l'espace aérien et assure également la détection et le sauvetage d'aéronefs en détresse.

Il a un protocole d'accord avec l'Espagne, la Suisse et l'Angleterre.

Beaucoup d'informations à enregistrer, au cours de la matinée, pour les visiteurs ; il leur faut maintenant un peu de récréation.

C'est la photo de groupe et un repas très sympathique, pris au mess des officiers.

La visite reprend, à 14 heures, avec deux escadrons rattachés au CEAM.

Le premier, c'est l'Escadron de chasse (EC 05.330).

Mont de Marsan possède une flotte d'avions de chasse exceptionnelle. Avec une trentaine d'avions, tous les types y sont présents (Mirage, Rafale ...), ce qui explique le nombre élevé de pilotes (15) et de mécaniciens spécialistes (225) pour tester et améliorer tous les appareils et les équipements.

L'Escadron de chasse, c'est environ 70 expérimentations menées chaque année et plus de 3 000 heures de vol.

La préparation, très minutieuse et informatisée, d'une mission de 6 heures sur un Rafale, dure, en général, 2 heures. (Informations préalables, étude dans l'avion des cartes et des paramètres divers, qui déterminent l'objectif du plan de vol et ses coordonnées, plus un quart d'heure pour préparer l'avion lui-même), le vol aller-retour prenant entre 2 à 4 heures.

Ensuite, c'est le bilan de l'opération avec le rapport du chef d'escadrille.

Le Rafale est muni de bombes au laser et, grâce au GPS, peut tirer à distance.

Le Rafale, c'est un biplace pesant 10 tonnes, à vide, jusqu'à 24 tonnes, en opération, d'où la différence de consommation (de 3 à 17 tonnes de kérosène à l'heure).

Il lance des missiles infra rouges, des missiles de croisière, pesant jusqu'à 2 tonnes et peut transporter d'autres missiles, sous le fuselage.

Muni, également, d'un canon de 30 mm, de radars, d'un siège éjectable, il doit être ravitaillé, en vol, plusieurs fois, durant une seule mission.

Plusieurs membres du groupe montent à l'échelle, pour contempler l'habitable du pilote. Peu se risquent pour un baptême de l'air, qui de toute façon... n'est pas possible.

L'après midi se termine par la visite de l'Escadron d'expérimentation des drones (EED 01 330).

Le groupe se transporte sur la piste, autour du drone.

Robot volant inhabité, le drone est piloté depuis le sol par une station de commande. L'antenne de pilotage est dirigée vers un satellite qui renvoie au drone. Il est muni d'un moteur à hélice, inaudible, en altitude, et peut rester en l'air, une journée entière de 24 heures, à une altitude de 5 000 mètres, où il se met en orbite pour prendre des images de l'objectif. Il transporte des capteurs qui collectent les renseignements, grâce à une caméra infra rouge et un radar. L'information recueillie parvient à la station de contrôle, immédiatement.

L'État Major peut être informé, sans délai.

Pour terminer, nous sommes en mesure de répondre à la question : Qu'est-ce qu'un drone MALE ?

MALE = Moyenne Altitude Longue Endurance.

Là, encore, il revient au CEAM de procéder à des expérimentations, sur un appareil, issu du drone israélien, auquel on a ajouté un système de dégivrage et un capteur radar, pour réaliser une imagerie du sol, même par mauvais temps.

On voit, aisément, les avantages offerts par le drone et l'intérêt qu'il peut susciter, auprès d'autres institutions et d'autres services (pompiers, catastrophes naturelles, surveillance des sites nucléaires, dégazage en mer, sécurité lors de déplacements de chefs d'état, etc.)

Malheureusement, il n'existe, actuellement, que 3 appareils de ce type, et la vitesse de déplacement (250 km/h) devra être améliorée.

La visite est terminée. Pas tout à fait prêts, malgré tout, pour présenter le concours d'entrée à Sup. Aéro, les membres du groupe se séparent, ravis de cette sortie très enrichissante.

Danièle et Serge Laurent



L'insigne de l'escadron d'expérimentation des drones.

Infos

La commémoration du bicentenaire a accueilli un nombre correct de participants malgré de nombreuses défections de dernière minute et la visite de la base a permis au nombre maximal autorisé de passer une agréable journée.

Malheureusement rien n'est parfait puisque j'ai dû annuler le voyage à Malaucène, seulement 10 inscrits (3 médaillés et 7 conjoints et amis).

La sortie au Grand Théâtre a permis à 22 landais d'assister au ballet "La Chauve Souris". (7 médaillés, 12 conjoints et amis et 3 invités, cinq médaillés n'ont pu participer pour raison de santé). 35 places avaient été achetées par le président Mignon, je me suis donc vu contraint d'en proposer aux sections voisines, celle de la Gironde en a pris 6 et celle du Lot et Garonne 2, nous permettant de limiter le déficit budgétaire ! Il n'empêche que cette activité creusera sérieusement notre budget malgré les efforts des uns et des autres.

Le voyage à Prague et Cracovie ne rassemblera que 19 personnes (6 médaillés, 13 conjoints et amis).

Il nous faut donc réfléchir à l'opportunité de telle ou telle activité.

Pourquoi les médaillés participent-ils si peu ? Cela n'est pas nouveau.

Faut-il conserver des activités regroupant un nombre très faible de participants ? L'énergie dépensée, le temps passé à prévoir ces activités ne seraient-ils pas plus profitables à l'organisation d'un autre type d'activité regroupant un plus grand nombre d'adhérents ?

Quelques-uns d'entre vous m'ont déjà apporté un certain nombre de réponses. Le vieillissement de nos adhérents est un facteur important dont il faut tenir compte : les voyageurs d'il y a dix ans ne peuvent plus envisager de grandes sorties par exemple. Il est donc impératif de recruter...

En ce qui concerne le Grand Théâtre sont évoqués un prix trop élevé, de réserver des places moins chères, de supprimer le repas. Le mois de juin, choisi pour la première fois, est celui des regroupements familiaux, celui où l'on préfère une activité de plein air, donc mauvaise période, à éviter.

Malaucène : prix beaucoup trop élevé.

Une préférence très nette pour les sorties d'un jour pour la plupart d'entre vous, évitant de faire et défaire les valises...

Restaurant ou pique-nique ? La proposition a été faite, nos amis de l'Ordre du Mérite organisent régulièrement des sorties avec pique-nique. L'ordre du Mérite et la Société de Borda s'attachent à proposer des activités au plus faible coût possible.

La mise en place de conférences, d'après-midi conviviales (pour fêter les Rois par exemple) est souhaitée.

Le Bureau et le Conseil d'administration ont commencé à réfléchir à ces problèmes.

Je propose que chacun me fasse part de sa réflexion et de ses souhaits. Je souhaite répondre positivement par l'organisation d'activités adaptées au plus grand nombre.

N'hésitez pas à m'écrire ! Le bureau étudiera avec le plus grand soin vos remarques et propositions.

D'avance, je vous remercie de votre collaboration.

Bernard Broqua

RMLL

Le BAL N° 24 de novembre dernier, page 20 vous présentait les prochaines rencontres mondiales du logiciel libre à Mont de Marsan : RMLL.

Ces rencontres entre passionnés de logiciels libres, "développeurs" de projets et le grand public proposent cinq jours de conférences et de débats.

Les logiciels libres sont utilisés dans les écoles, les universités, les collectivités territoriales, l'administration, les associations, les entreprises. L'adoption de logiciels libres a permis à Landes Mutualité d'économiser 400 000 euros par an.

Une grande variété de thèmes est proposée : éducation, entreprise, santé, réseaux, sécurité informatique, multimédia pour n'en citer que quelques-uns.

Plus de 200 conférences et ateliers animés par des intervenants venant du monde entier sont proposés gracieusement au public.

C'est un événement d'importance qu'il ne faudra pas manquer : rendez-vous donc sur les sites de cette rencontre mondiale, d'une part CCI-ALPI et d'autre part IUT-CDDP et IUFM.

À bientôt donc du 1^{er} au 5 juillet prochain.

L'entrée est entièrement libre et gratuite.

Informaticien confirmé, débutant ou simple curieux soucieux de découvrir les technologies modernes vous ne manquerez pas ce rendez-vous !

Bernard Broqua

9^È RENCONTRES MONDIALES DU LOGICIEL LIBRE
MONT-DE-MARSAN
1^{ER} -> 5 JUILLET 2008
ENTREE LIBRE ET GRATUITE
HTTP://WWW.RMLL.INFO

Logos: Région Aquitaine, Landes Mutualité, CCI-ALPI, IUT-CDDP, IUFM, EYROLLES, LINUX, LINUX, GEPUL, 15

La Société de Borda

La Société de Borda
et son adaptation moderne
par le docteur Jean Peyresblanques,
Président de la Société de Borda.

Les Landes ont-elles une identité?

Oui, à n'en pas douter, une identité forte. La Société de Borda est là pour en témoigner.

Nous n'avons pas l'intention de faire l'historique de la Société, déjà réalisé maintes fois, ni l'analyse des multiples travaux présentés. Une table des matières est en cours de réalisation et sera diffusée sur Internet pour répondre à tous.

À la demande de nos amis bayonnais notre rôle est de faire le point et vous dire comment nous évoluons dans un monde en période d'accélération avec turbulence.

Les lendemains de la défaite de 1870 virent les Français relever la tête. Un groupe d'intellectuels landais, amis de cercle, décidèrent de créer, à l'image de nombreuses autres régions comme Bayonne, une Société savante type "Académie" qui publierait leurs travaux consacrés aux Landes. Il y avait ainsi un ancien officier, archéologue amateur, Du Boucher, le président de la Cour d'Appel de Pau, Abbadie, Dufourcet avocat, Taillebois numismate et quelques autres, ingénieurs, juristes, entomologistes.

Leur Bulletin publiait leurs discussions et tous leurs travaux personnels, prémices de monographies essentielles.

À ce noyau bourgeois vinrent immédiatement s'agréger des enseignants, des prêtres remarquables (Degert, Daugé, Foix), des Gascons actifs comme Isidore Salles, tous amoureux de leur région. Peu à peu se constituera aussi avec le Bulletin ce que l'on peut appeler l'Encyclopédie des Landes (Sciences, Lettres et Arts des Landes). La Grande Guerre ralentit les recherches, mais la Société perdurait, les pionniers disparurent peu à peu, remplacés par de nouvelles têtes toutes aussi passionnées.

La Revue continuait à accumuler les travaux reliés à des réunions mensuelles avec des secrétaires énergiques (Foix). Mais tout évolue et la raison du succès de la Société de Borda est d'avoir su évoluer, en gardant l'essentiel sous la direction de présidents à long règne (Aparisi Serres, Thouvignon, Blanc ...). Borda est une société d'amoureux et curieux de leur région, tous bénévoles. Elle suscite des réunions mensuelles : à l'origine uniquement à Dax, mais depuis une dizaine d'années nous avons présenté des réunions décentralisées, portant la bonne parole dans toutes les Landes, provoquant des recherches locales, le sauvetage de documents, la visite de monuments locaux et leur sauvegarde. Nous avons ainsi trois réunions et l'Assemblée Générale à Dax, une à Mont-de-Marsan et cinq dans les Landes et des lieux différents.

Nous avons pensé faire participer les maires pour présenter leur commune, car c'est une bonne occasion de rattacher le présent au passé. Des "sorties-visites" ont fait longtemps l'originalité

de notre Société, mais devant les "démarquages" faits par de nombreux groupes, nous avons récemment évolué vers des réunions souvent étoffées par une visite locale dense, en profondeur, excluant le tourisme pseudo-culturel si fréquent.

Les réunions mensuelles ouvertes à tous et gratuites ont une structure habituellement de trois à quatre communications : exposé oral puis discussion, soit deux heures permettant d'aborder des thèmes très variés. Les communications doivent être originales, faisant appel à des documents ou des notions nouvelles. Nous sollicitons des chercheurs connus travaillant sur notre région, mais c'est surtout spontanément que les chercheurs nous consultent car présenter un travail à la Société de Borda laisse présager leur publication dans un texte d'une vingtaine de pages. La qualité des chercheurs est importante. Nombre de "doctorants" et étudiants en maîtrise qui viennent à Dax étudier dans notre riche bibliothèque sont sollicités. Si le thème qu'ils abordent est méconnu ou nouveau nous leur demandons d'en faire la synthèse dans une communication qui les fera connaître en diffusant leurs travaux. Mais il y a aussi les découvertes induites par la généalogie, la géographie, la pré-histoire, l'histoire, les arts ... Notre curiosité est totale, .. seul compte l'intérêt pour les Landes. C'est la définition même d'une culture humaniste au contact du réel gascon. Ces principes sont ainsi maintenus depuis l'origine : écrire simplement dans une langue comprise de tous. Faire œuvre de diffusion pour tous dans la recherche des notions ignorées et enrichissant la connaissance de notre pays.

À cela s'ajoutent des réunions colloques (Côte sud des Landes, Chalosse, etc.) concernant des personnalités (Saint Vincent-de-Paul, F. Bastiat, E. Delbousquet, le chevalier de Borda, Borda d'Oro), seul ou avec des sociétés voisines (Les Amis du Vieux Nérac, Le Parc Régional des Landes de Gascogne, Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne : Congrès sur l'Adour maritime avec la Fédération Historique du Sud-Ouest).

L'originalité reste toujours la même : recherches particulières avec documents et éclairages nouveaux. Nous n'avons pas peur de faire appel à des universitaires car la Société est et doit être l'interface entre l'université, les chercheurs locaux et le public.

La Société est dirigée par un Conseil d'Administration élu par l'Assemblée Générale tous les trois ans et formé de personnalités d'obédiences diverses et de formations variées, tous amoureux des Landes. Il élit un bureau qui gère la Société et édite le Bulletin. Ce n'est pas une revue mais un bulletin trimestriel qui a le mérite de publier les travaux présentés. Travail difficile, car le montage à l'ordinateur se fait à la Société sous la direction du secrétaire général. L'imprimeur édite un bulletin préformé sur la disquette.

La synthèse que je viens de vous exposer ne préjuge en rien de l'avenir. Elle vous démontre que nous n'avons jamais cessé d'évoluer en gardant l'idée des fondateurs : recherches originales accessibles à tous concernant les Landes. Bulletins trimestriels, réunions décentralisées

mensuelles, concept fédératif avec les petites associations localisées qui ont chacune leur vitalité propre : notre rôle est de les aider et de canaliser ce qui correspond à notre but.

L'Internet pose un problème différent. Nous l'abordons actuellement avec notre archiviste des Landes, M. Pons, en numérisant une table des matières globales qui permettra à tous de pouvoir explorer nos travaux de recherches et d'en profiter.

Le recrutement des adhérents est lié au "bouche à oreille" et aux questions abordées. L'intérêt du bulletin vient des sujets traités solidement et d'une présentation variée et flatteuse.

Nous ne sommes que 1 300 alors qu'il faudrait être beaucoup plus pour diffuser la connaissance. Nous sommes confrontés, comme vous tous, à une société hyper-sollicitée et ballottée par une médiatisation à outrance. On parle beaucoup de patrimoine. Encore faut-il le connaître, le respecter, le protéger. Le rôle de nos Sociétés est capital dans ce concept. Il est le ciment de nos pays pour un futur solide.

Mais la lecture posée et réfléchie existe-t-elle encore chez les jeunes et est-elle préconisée ?

De multiples questions se posent. Aussi terminerai-je en disant simplement :

Que sera l'avenir ? Il sera ce que les jeunes feront dans leur environnement. Espérons qu'ils garderont la passion de notre joli terroir si ancien, et sa spécificité.

Cap et tout.

Ce tableau de l'évolution de la Société de Borda ne serait pas complet sans la présentation des travaux publiés sous son égide et parfois dans le Bulletin en pagination séparée.

Nous pouvons les classer :

- Aquitaine Historique et Monumentale, de Dufourcet, Camiade et Taillebois, œuvre incontournable pour qui veut connaître "l'état des lieux" à la fin du XIX^e siècle (1896).

- Histoire des Évêques de Dax, de l'abbé Degert (1900).

- Le Livre Noir des coutumes de la ville de Dax, par Abbadie (1902).

Tous les deux essentiels et le second ayant eu le grand prix Gobert de l'académie.

- L'histoire de la famille en Gascogne d'après les proverbes, œuvre capitale de l'abbé Daugé qui s'étalera en trois volumes de 1906 à 1930.

- Dax son histoire(d'après les travaux de la société de Borda des origines à 1798) étagée de 1930 à 1934, interrompue par le décès de l'auteur, L. Dufourcet.

- Le savant Thore, par Aparisi Serres (1945)

- Un cadet de Gascogne, Bernard Daudeyos, par Michel Ferron (1962).

- Histoire des échasses, par Toulgouat (1974).

- La bourgeoisie landaise sous la Monarchie de Juillet (1830-1848), par Christiane Filloles (1970), 155 p.

- La vie et les travaux du Chevalier Jean-Charles de Borda (1733-1799) par J. Mascart, réédité conjointement avec la Société d'Histoire de la Marine et l'académie de Marine (2000), 817 p.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE BORDA



Année 2007
132^e année

27, rue Cazade - 40100 DAX

4^{ème} Trimestre
N° 488

Œuvres poétiques

- Ferdinand Bernède. Poésies choisies en Gascon et Français (1980).

- Emmanuel Delbousquet, œuvre poétique et colloque d'études à Gabarret et Sos, publié conjointement avec les Amis du Vieux Nérac et constituant le tome V des œuvres complètes (2002), 415 p.

- Le chevalier de Borda

- en 1933 - Bicentenaire de la naissance (104 p.).

- en 1999 - Bicentenaire de la mort (148 p.).

- Frédéric Bastiat 1801-1850 (1951) ; 100 p.

- Saint-Vincent-de-Paul, quadricentenaire de la naissance (1982) ; 242 p.

- Les Landes. Thermalisme et forêt (1988), 435 p.

Colloques plus généraux avec la F.H.S.O.

- Les Landes entre tradition et écologie avec le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (1996).

- L'Adour maritime de Dax à Bayonne, avec la société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne (2000), 390 p.

- Année du patrimoine dans les Landes (1981).

- Chalosse (1995) ; Agriculture en Chalosse (2003).

- Côte Sud des Landes (1999).

Les numéros thématiques sont exceptionnels car la spécificité du Bulletin a

toujours été orientée vers une diversité d'intérêt liée à des sujets divers de sciences, lettres et arts, constituant ainsi peu à peu une Encyclopédie des Landes.

L'édition de la table des matières complète et sa numérisation sera l'œuvre essentielle de 2003-2004.

Numéros spéciaux

- Borda d'Oro,
 - Pélerinages : voies et pèlerinages dans les Landes,
 - Préfets des Landes,
 - Guerre 1914-1918 (les Landais dans la guerre).
- Tous avec des documents originaux.

Nous venons de faire une réunion thématique à Saint Vincent de Tyrosse sur le rugby dans les Landes et les clubs centenaires.

En septembre 2008 colloque national avec le CRAL centré sur Saint Sever.

En octobre 2008 : Lit et Mixe.

Et des projets nombreux et denses.

Venez nous rejoindre et ainsi donner vos idées.

Plus nous serons de Landais passionnés bénévoles, plus les Landes avanceront.

e que cau

Docteur Jean Peyresblanques

Société de Borda
Sciences, Lettres et Arts des Landes
Hôtel Saint Martin d'Agès
27 rue Cazade
40100 Dax

Tél et Fax : 05 58 90 85 99

Mél : Soc.Borda@wanadoo.fr

Site internet en cours de réalisation :
<http://www.societe-borda.com/>
(mise en ligne juillet 2008)

Bibliothèque régionaliste ouverte le mercredi et le vendredi après-midi de 14h à 17 h.

Bulletin trimestriel
4 numéros de 140 pages illustrées
Numéros spéciaux
Numéros thématiques

Abonnement annuel : 38 euros
(Joindre enveloppe timbrée
pour reçu de déduction fiscale)

Congrès Québec

Votre président n'a pu représenter la section des Landes au Congrès international à Québec cette année bien que je sois convaincu qu'un président doit faire l'effort chaque année de participer. Les raisons en sont simples : partir quelques jours de l'autre côté de l'Atlantique quand on est encore en activité n'est pas chose possible. Faire financer par la section un tel voyage n'est pas raisonnable chacun le comprendra. Madame Sebat de la section des Pyrénées Atlantiques a bien voulu pour le BAL nous adresser son rapport sur le déroulement de ce Congrès, qu'elle en soit ici chaleureusement remerciée.

Congrès international AMOPA 2008 QUÉBEC

Le Congrès s'est parfaitement déroulé les 11 et 12 mai 2008, dans l'enceinte de l'Hôtel Loews Le Concorde situé sur le haut de Québec près des Plaines d'Abraham, et du sommet duquel l'on peut avoir la vue panoramique la plus spectaculaire de Québec.



Ouverture du Congrès par M. Boivin, secrétaire section du Québec.

Le dimanche matin, 11 mai, André Gaulin et Aurélien Boivin, président et trésorier de la section AMOPA de Québec accueillaient les divers représentants des sections au Congrès et les invitaient à participer aux travaux des commissions. Mon choix se portait sur celle des "Concours de la langue française" et "Fondation AMOPA".

Concours AMOPA

- Il propose des travaux de poésie, de nouvelle, de composition française avec sujet imposé à rédiger en classe ou au domicile. Inscrire, en haut de la copie, le lieu de rédaction.

- Quelques conseils :

- Informer les inspecteurs d'académie, les IEN, les directeurs d'écoles, les principaux, les proviseurs de ce concours.

- L'enseignant doit faire un premier tri des copies.

- Les sections envoient, à Paris, les copies examinées et retenues avant le 15 avril. À Paris, 10 personnes travaillent en binômes à l'examen des nouvelles.

- Paris offre un ou deux livres de La Pléiade aux sections ayant des lauréats nationaux.

- Paris sépare les copies des Dom-Tom et de l'hexagone de celles des étrangers.

- Il doit s'ouvrir davantage aux lycées techniques et professionnels.

- Paris demande que les sections proposent des sujets pour la composition française.



Passation du pichet entre l'Isère et le Québec.

- Le Concours de l'Europe au sujet libre est traité par des Européens et géré par Strasbourg.
- Pour connaître plus de participants, le concours d'éloquence jusqu'ici réservé aux étrangers pourrait être étendu aux élèves des lycées.

Bourses

Le dossier des Bourses est intéressant : il doit être instruit par les chefs d'établissement et concerner des projets d'élèves de nature scientifique ou littéraire originaux, à réaliser en France ou à l'étranger sous forme de stages.

Afin de dresser des dossiers, il est conseillé d'aller au devant des chefs d'établissement, de faire des démarches auprès des municipalités.

Enfin, il est très important d'exiger un rapport final de la part des étudiants.

La diffusion des produits retenus est également à prévoir par toutes sortes de moyens : journal local, site internet local, site de l'AMOPA Paris...

D'autres moyens d'expression tels que des concours d'affiches, des réalisations de films par les élèves sont à analyser et à prendre en compte.

Financement

Pour le financement des diverses opérations, les sections peuvent solliciter la MAIF, les Caisses d'épargne, les municipalités, les instances régionales, les entreprises (une loi du 1^{er} août 2003 permet d'entrevoir un mécénat avec les entreprises), les députés et leur "cagnotte"...

Fondation AMOPA

L'an passé, seules trois copies ont été bien présentées. Il ne faut pas hésiter à faire parvenir à Paris des projets bien construits.

La matinée s'achève après l'expression de chacun sur le mode de fonctionnement de sa section. En votre nom, j'ai souligné la volonté des Landes de promouvoir les concours de poésie, composition française... dès les mois à venir.

Après le déjeuner pris librement, à l'extérieur de l'Hôtel Concorde, dans un des nombreux restaurants typiques du vieux Québec, nous nous retrouvons en salle de bal de l'Hôtel pour un mini concert d'ouverture de violon. Ce groupe de violonistes dont le plus jeune n'avait que cinq ans fut ardemment applaudi et nous stimula pour nous retrouver en :

Réunion des délégués de sections

Chacun à son tour décline son identité et la section d'appartenance et les rapports des ateliers se succèdent :

- Recrutement, adhésions. On constate un problème d'adhésions de plus en plus grave et celui de la relance des adhésions de plus en plus fréquente.

- Le recrutement dans les universités, dans l'enseignement technique semble insuffisant.

- Remise des diplômes. Elle est parfois inexistante, elle doit donner lieu à une petite cérémonie avec représentation locale, à l'Inspection académique si possible, avec médiatisation (ex : télévision).

Il est nécessaire de se faire connaître, de suivre les décorés, de développer l'image de l'Association.

- Cotisations : la cotisation d'appel, la première année, doit elle être minorée ? Peut-elle être adaptée pour les couples ? Ces questions seront étudiées à Paris.

- Site internet. Les sections doivent se doter d'un site internet, relever les adresses électroniques et les utiliser. Un condensé des abonnés décorés se trouve sur le logiciel Massard, du nom du président de la section de l'Isère, Marcel Massard, qu'on peut se procurer : marcelmassard@orange.fr

Atelier jumelage

Il faut nous attacher à développer le rayonnement de la langue française, à favoriser les échanges, les correspondances et les voyages, à multiplier les communications d'actions, de bilans...

- Deux jumelages fonctionnent déjà bien : Finlande-Paris et Norvège-Haute Garonne. La création "Région Nordique" se met en place.

Statuts

La mise à jour des statuts aura lieu à Monaco.

À 18H 30mn, nous nous retrouvons dans le Hall de la salle de bal pour le vernissage de l'exposition sur Samuel Champlain, exposition pour laquelle Madame Claire Bergeron-Boivin s'est remarquablement impliquée en particulier dans la réalisation des aquarelles.

Après l'apéritif offert, nous regagnons la salle de bal pour une belle soirée de gala, dîner dansant.

Dès 8h 30mn, le lendemain 12 mai, toujours en salle de bal, s'ouvre l'Assemblée générale.

Assemblée générale

1° Monsieur André Gaulin, président de l'AMOPA-QUÉBEC retrace l'histoire du Québec et termine son discours en chantant sur fond de musique de notre chanteur Yves Dutheil.

2° Monsieur Treffel, président national de l'AMOPA évoque l'histoire des Palmes académiques depuis leur création par le décret napoléonien du 17 mars 1808 jusqu'à nos jours. Il remercie chaleureusement les présidents de sections qui ont pris des initiatives pour la commémoration du bicentenaire.

Il demande également la reconduction de la composition actuelle du Bureau national. Elle fut acceptée.

3° Monsieur Guibert, au nom de Monsieur Ducher absent demande une minute de silence pour les membres de l'AMOPA disparus cette année passée et lit le rapport moral.

4° Monsieur Aurélien Boivin, représentant Monsieur Mourichon présente le rapport financier de l'année 2007.

5° Monsieur Pierre Red, président de l'Université de Laval, présente le système éducatif du Québec.

6° Monsieur le recteur, Denis Brière, présente l'Université de Laval, son ouverture sur le monde et rappelle que Québec sera, en octobre 2008, le Centre de la francophonie.

7° Monsieur Stéphane Catta, représentant monsieur le Consul de France, intervient remarquablement au sujet des Grandes Écoles françaises.

8° Monsieur Stéphane Tobiassen, président de la section de Norvège évoque son jumelage réussi avec

la section de la Haute-Garonne et invite toutes les sections à visiter le site internet finlandais : www.AMOPA.fi.

9° Monsieur Doratto, président de la section de Monaco, nous fait partager une séance audiovisuelle sur Monaco où se déroulera le prochain congrès AMOPA, du 29 mai au 02 Juin 2009.

Cette longue séance s'est achevée par un bel échange de médailles et divers cadeaux.

Pour conclure ce beau congrès de Québec, l'après-midi fut bien remplie avec

- le banquet officiel au cours duquel se succédèrent les allocutions des présidents de la section de l'Isère (où eut lieu le congrès l'an passé) et de la section Québec, avec sa chorale, et la traditionnelle passation du "Pichet".

- la visite du Parlement de Québec où monsieur Michel Bissonnet, président de l'Assemblée nationale nous attendait. Allocutions et échanges de cadeaux clôturèrent magnifiquement cette réception dans ce haut lieu de la vie politique québécoise.

Ainsi prenait fin ce magnifique Congrès AMOPA-QUÉBEC 2008. Que tous nos Amis amopaliens québécois qui se sont tant impliqués dans l'organisation et le déroulement de ces manifestations soient chaleureusement félicités et remerciés.

*Hélène Sebat
AMOPA-64*

CR Conseil administration

Le conseil d'administration de l'AMOPA, section des Landes, s'est tenu le 11 avril 2008 au lycée polyvalent régional Victor Duruy de Mont de Marsan.

Étaient présents madame et messieurs :

- Broqua Bernard, président de la section,
- Le docteur Laulom Pierre, vice-président,
- Fazembat Jacques, trésorier,
- Laurent Danièle, secrétaire,
- Bernadet Roger, vérificateur des comptes,
- Laurent Serge, membre,
- Ranc André, vérificateur des comptes.

Étaient excusés madame et messieurs :

- Lafitau Jean, vice-président,
- Bréthes Jean-Pierre, membre,
- Frisou Paulette, membre.

Le président ouvre la séance à 14 heures 30 et renouvelle son souhait de mettre en place plusieurs conseils d'administration au cours de l'année. Il exprime également le souhait que ces conseils d'administration ne soient pas une simple chambre d'enregistrement des décisions du président mais un lieu d'échanges et l'occasion pour les membres d'exprimer leurs idées et de formuler des propositions.

Il fait ensuite le point sur les actions menées depuis la dernière Assemblée générale et les perspectives d'avenir.

Depuis la dernière assemblée, deux manifestations particulièrement réussies ont été proposées aux membres de l'AMOPA :

- Le bicentenaire des Palmes académiques a été célébré, le 20 mars 2008, avec une très bonne organisation et un profond investissement de tous les acteurs concernés.

Un chèque de 100 euros a été offert à l'école du Bourg Neuf de Mont de Marsan (chorale du primaire) qui nous informera de l'usage qu'elle en a fait.

Les professeurs et les élèves de l'IUFM n'ont pas voulu de rétribution, considérant que cela faisait partie de leur travail.

Mademoiselle Dubuc, représentait madame l'inspectrice d'académie qui a envoyé au président un courrier de félicitations.

Seul bémol à la légitime satisfaction générale, le nombre de défections : sur 74 inscrits, 50 seulement ont, finalement, participé à la manifestation.

- La visite de la base aérienne 118 de Mont de Marsan, très bien organisée et avec un excellent accueil des personnels de la base, a été proposée aux membres de la section le 9 avril 2008.

Sur 42 inscrits, 39 ont répondu présents, les 3 autres étant excusés pour raison de santé.

Un seul point négatif, l'accident de madame Dané a nécessité les soins de l'infirmerie de la base et sa conduite aux urgences de l'hôpital de Mont de Marsan.



Les remerciements par madame et monsieur Treffel



Une belle chorale franco-québécoise

Les Concours AMOPA : 42 devoirs, 27 élèves.

C'est la meilleure année, en nombre de devoirs envoyés et d'établissements ayant répondu à la proposition. Ce nombre élevé pose le problème de la récompense et sert de transition entre les actions passées et les propositions pour l'avenir. Quelle forme cette récompense prendra-t-elle pour les non primés ? La section locale peut-elle se permettre de donner un prix, en nature, à tous les participants ? Les membres proposent des félicitations dans un courrier informant du palmarès local et national et un diplôme, lors de la cérémonie officielle de remise des prix. Par ailleurs, la remise des prix étant un moment important pour les primés, le président propose de lui donner la solennité qu'elle mérite : en faire un événement départemental, au cours d'une cérémonie commune avec la remise des bourses de l'AFDET et pourquoi pas la remise des prix offerts par l'Ordre National du Mérite. Pour ajouter au côté attractif de la manifestation, la chorale de l'IUFM pourrait être sollicitée. Le président a déjà l'accord de l'AFDET, il va prendre contact avec le responsable de l'Ordre du Mérite.

Pour ce qui est du financement de cette action, plusieurs propositions sont avancées. Faire appel : aux maisons d'édition, à la BPSO, aux collectivités locales.

Des réserves sont émises par le président : le problème est de ne pas devenir dépendant de ces mécènes éventuels. Mais les objections pourraient être levées, si l'on considère qu'il s'agit d'une demande d'aide spécifique à une action particulière... L'affaire est à suivre.

Le jury : le président souhaiterait "gonfler" l'équipe. Il souhaite, également, mieux promouvoir ces concours, pour toucher davantage de participants potentiels. Il évoque une visite dans les établissements. Un courrier mieux ciblé vers les professeurs coordinateurs de discipline est également évoqué.

Les perspectives d'avenir ont, aussi, fait l'objet de discussion entre le président et madame l'inspectrice d'académie, lors de l'entretien qu'elle lui a accordé.

Le président a abordé la question du lieu de remise des médailles : ce sera la Préfecture, les établissements scolaires, et de temps en temps l'Inspection académique (en 2009).

Une autre question abordée, fut celle de l'âge, de la provenance géographique et du corps auquel appartiennent les récipiendaires.

Madame l'inspectrice est également prête à œuvrer pour une meilleure reconnaissance de l'AMOPA.

Les voyages ont ensuite alimenté la réflexion.

Le voyage à Malaucène a dû être annulé, faute d'un nombre suffisant de participants : 10 pré inscrits seulement.

Pour Prague - Cracovie et les autres voyages, le président pense que la prestation proposée par Arts et Vie devrait prendre en charge les voyageurs de A à Z, du départ à l'arrivée dans le département.

Pour pallier le nombre réduit de participants, peut-on envisager un voyage avec une section d'un département voisin ?

Un sondage sur les destinations possibles est suggéré.

Le président souhaiterait également la nomination d'un "responsable voyages".

Les "amis" et le montant de la cotisation, autre sujet proposé par le président à la réflexion du groupe. Les statuts nationaux ne prévoient pas de qualité "d'ami", toutes les sections en ont mais ne les considèrent pas de la même façon. Dans la mesure où l'on envisage de travailler en collaboration, il conviendrait peut-être d'adopter une attitude commune. Le président souhaite une simplification dans le montant de la participation départementale aux frais demandée aux membres pour financer le BAL et l'envoi de courrier, selon qu'ils sont adhérents, conjoints ou amis, les deux dernières catégories, réunies sous le vocable "amis", ne payant pas la cotisation nationale.

La Fondation pour la jeunesse.

L'Association nationale souhaite que les Landes s'y investissent. Le président doit rencontrer, à Paris, le président Treffel et le trésorier national Mourichon, à ce sujet. Il nous tiendra au courant.

Le congrès international au Québec.

La secrétaire de la section des Pyrénées Atlantiques nous représentera.

La question des pourboires.

La section est très en tête, pour le montant des pourboires versés. Elle s'en tiendra désormais aux pratiques courantes qui consistent à ne pas donner de pourboires aux chauffeurs et rémunérer les guides, à raison de 1 euro par matinée et par participant.

Le jumelage.

C'est aussi un souhait de l'Association nationale, relayée par le président : l'Égypte, l'Inde, l'Allemagne, le Haut-Rhin ? La question est soumise à la réflexion des membres du groupe avec deux autres : en quoi consisterait ce jumelage et dans quel but ?

Avant de clore la séance, le président résume les activités programmées pour 2008 :

- Le voyage à Prague,
- La remise des prix,
- La remise des médailles.

Il y ajoute une sortie d'un jour, à définir, et une conférence à Dax.

Pour 2009, il vise une manifestation par mois, avec, en janvier, une après-midi diaporama des voyages de l'année et "crêpe partie".

Les sujets étaient nombreux, la réflexion dense. La séance se termine à 17 heures 15.

Danièle Laurent

L'agenda de la section

J'inaugure dans ce numéro un nouvel article : l'agenda de la section. Il me semble normal et nécessaire que les membres de notre association soient parfaitement au courant de ce qui se fait. Chacun a le droit de savoir mais aussi le devoir de participer et d'œuvrer pour le rayonnement de notre Ordre, pour le succès de nos activités et la promotion de notre langue, pour les jeunes de notre département. Je compte sur vous tous ! Vous trouverez également et désormais dans le BAL les compte rendus des Conseils d'administration.

19 janvier 2008	Assemblée générale de la section des Pyrénées Atlantiques, votre président (alors secrétaire) a représenté la section.
16 février 2008	Assemblée générale à Capbreton, avec visite du musée de la mer.
Mars 2008	Publication du BAL numéro 26.
20 mars 2008	Célébration du bicentenaire des Palmes académiques à l'IUFM de Mont de Marsan, repas dansant au château de Nahuques. (Compte rendu de madame Laurent, secrétaire).
Mars 2008	Courriers de remerciements du président aux divers acteurs du bicentenaire. L'école du Bourg Neuf s'est vu remettre un chèque de 100 euros pour sa coopérative.
Mars 2008	Demande d'entretien du président à monsieur le préfet : sans réponse à ce jour.
Mars 2008	Correction des copies des concours par madame Laurent, secrétaire, messieurs Bernadet et Laforcade.
04 avril 2008	Entretien du président avec madame l'inspectrice d'académie à Mont de Marsan.
05 avril 2008	Envoi des copies des concours au secrétariat national.
09 avril 2008	Visite de la BA 118 à Mont de Marsan. (compte rendu de madame Laurent, secrétaire et monsieur Laurent).
11 avril 2008	Conseil d'administration de la section au lycée Victor Duruy de Mont de Marsan. (Compte rendu de madame Laurent, secrétaire).
12 avril 2008	Assemblée générale, centenaire de la section girondine et bicentenaire des Palmes académiques à Bordeaux. Votre président a représenté la section et a pu au cours du déjeuner à la table d'honneur s'entretenir avec monsieur le président national Treffel et madame.
26 avril 2008	Prise de contact du président avec monsieur le docteur Peyresblanques, président de la Société de Borda, à Dax.
30 avril 2008	Déjeuner de travail à Aire sur l'Adour du président avec monsieur Moyano, président de la Société des membres de l'Ordre national du Mérite : prise de contact, projets de collaboration.

13 juin 2008	Appel téléphonique du président de la société d'entraide des membres de la Légion d'Honneur, le colonel Dagouat pour le président.
Juin 2008	Démarche du président en vue d'obtenir un numéro de codification ISBN pour le bulletin.
Juin 2008	Publication du numéro 27 du BAL.
19 juin 2008	Présentation par le président au bureau de l'Association française pour le développement de l'enseignement technique du projet d'une remise commune et solennelle des prix et bourses. (Avec également l'Ordre du Mérite).
22 juin 2008	Sortie au Grand Théâtre de Bordeaux : ballet La Chauve Souris.
Juin 2008	Prévision de déplacement du président à Paris à l'invitation du président Treffel et du trésorier national Mourichon : objet "la Fondation AMOPA".
Juin 2008	Informatisation des comptes de la section par monsieur Fazembat, trésorier.
10 juillet 2008	Cérémonie de remise des prix de la SEM Légion d'Honneur aux meilleurs bacheliers, à la préfecture. Votre président représentera la section à l'invitation du colonel Dagouat.
Septembre	Voyage à Prague et Cracovie
Octobre	Sortie de la journée : en préparation.
Novembre	Cérémonie de remise des Palmes, en principe à la préfecture.
Novembre	Conférence.
Décembre	Projet de remise des prix des concours et des bourses AMOPA, de l'Ordre du Mérite et de l'AFDET au cours d'une cérémonie solennelle.

Je tiens à saluer le travail de madame Laurent qui nous propose notamment d'excellents compte rendus de nos activités.

Je signale aussi le travail de votre trésorier qui s'appuyant sur l'excellente gestion de madame Gourdon informatise la comptabilité de notre section. Cette lourde tâche est en bonne voie.

Je tiens également à remercier tous les membres du Conseil d'administration présents à notre première réunion qu'ils ont animée avec conviction et brio.

Que tous, trouvent ici par les mots du président, l'estime de toute la section des Landes.

Quelques mois de fonctionnement seulement, petit à petit tout se met en place, chacun étant animé, je puis en témoigner, du désir de faire au mieux pour la section. Bravo et merci à tous ! Je souhaite toujours que d'autres personnes rejoignent l'équipe ! N'hésitez pas.

Bernard Broqua

Prochaines réunions de la Société de Borda

Les conférences et journées culturelles, gratuites, sont ouvertes à tous, en particulier aux amopaliens. Elles sont toujours le troisième samedi de chaque mois. Je recommande vivement l'adhésion à cette société culturelle (Société de Borda, 27 rue Cazade, 40100 Dax, Tél : 05 58 90 85 99).

Colloque de Saint Sever Samedi 13 septembre

- 9h Accueil.
Saint Sever : l'intérêt de son Histoire, J. Cabanot,
Présentation scientifique du colloque, B. Cursente.
Présentation de la publication, G. Pon.
- 10h 30 Révision de l'histoire des comtes ducs de Gascogne
des X^e et XI^e siècles, F. Boutouille.
Thématique Beatus/rite mozarabe, règle monastique,
Grégoire de Montaner, etc., P. Henriot.
Statuts de l'abbé Suavius, mise en perspective de
ce coutumier et des autres franchises gasconnes du
XII^e siècle, B. Cursente.
- 12h 30 Lunch.
- 15h 30 Étude du temporel et de la seigneurie monastique,
B. Suau.
Rapports roi-duc/abbaye aux XIII^e et XIV^e siècles,
P. Barnabé.
Présentation et mise en perspective du document
de péage, J. Pétrowiste.
- 17h Aspects linguistiques, X. Ravier.
- 19h Concert d'orgue.
- 20h 30 Repas du colloque.

Dimanche 14 septembre

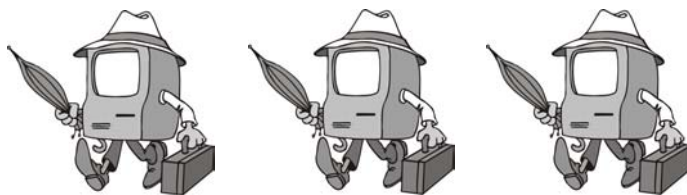
- 9h Interprétation architecturale de l'abbaye,
J. Cabanot.
Les Beatus et le Beatus de Saint Sever, L. Cabrero-
Ravel.
- 11h Messe à l'abbatiale.
- 12h 30 Repas.
- 15h 30 Visite de l'abbatiale, J. Cabanot.
- Samedi 18 octobre à Lit et Mixe
- 14h 30 Henri Crouzet (1817-1880), P. Laforie.
Les pinasses litoises, Y. Bidouze.
L'énigme Ernest Ducamin et les grèves de résiniers
de 1907, G. Caunègre.
Le littoral landais d'après le rapport de Le Masson
du Parc (1727), J-J. Taillentou.

Le BAL publiera désormais le programme trimestriel de la Société de Borda. J'espère que les amopaliens seront nombreux à participer à ces conférences et à animer ainsi la vie culturelle landaise.

Si vous le souhaitez, un bus pourra être mis en service à la simple condition que les demandes soient suffisamment nombreuses.

Bernard Broqua

Informatique et Internet



Le site des Landes a désormais un petit frère de plus, celui de la Haute-Savoie que je vous invite à visiter à l'adresse suivante / <http://www.amopa74.net>

Vous trouverez sur le site des Landes, sous l'onglet "liens", les adresses des sites AMOPA dont j'ai connaissance.

La société Microsoft propose aux enseignants d'acquérir gratuitement la suite Office 2007 pro, (elle fonctionne avec Windows XP et Vista ; cette version est très améliorée et comporte de nombreuses nouvelles fonctionnalités), renseignements et modalités sur le site : <http://www.microsoft.com/france/education/prim-sec/enseignants/office/prehome.aspx>

A priori et fort malheureusement rien ne semble prévu pour les "retraités"... Si vous êtes dans ce cas, n'hésitez pas à utiliser le lien "contact" et à poser directement la question à Microsoft.

Autre site, sur la langue française, qui mérite plus qu'une visite : http://www.tv5.org/TV5Site/lf/langue_francaise.php

Vous pouvez mettre ce site en "bouton" d'accès rapide sur votre barre de navigation Google. D'un simple clic vous aurez alors accès à un dictionnaire multifonctions : définitions, synonymes, conjugaison, styles, lexique français-anglais et anglais-français. J'en ai essayé plusieurs, je suis très satisfait de celui-ci et vous le recommande car il est complet et très facile d'utilisation. Il fonctionne très bien avec Internet Explorer et Firefox.

La MAIF propose toujours sur son site : <http://www.maif.fr> les informations nécessaires pour télécharger le LITTRÉ sur votre disque dur. Vous pouvez également opter pour la version papier à prix réduit. Dans un cas comme dans l'autre vous disposerez certes d'un bon outil mais sachez que les fonds recueillis seront intégralement consacrés au financement d'une action solidaire visant à faciliter la scolarisation des personnes touchées par un handicap.

Bernard Broqua



1808 - 2008



Bicentenaire des Palmes Académiques

Ordre des Palmes Académiques

Association des Membres de
l'Ordre des Palmes Académiques



Seuir et partager.

Monsieur Robert Mourichon, notre estimé trésorier national, m'a transmis l'expression de sa peine. C'est avec grand plaisir et dans l'amitié que je publie ces vers de tendresse. BB

Adieu Poussi

Hier encore près de notre maison
Tu gambadais vers le buisson
Ah ! Mon petit Poussi !

Hier encore, c'était chez nous
Des miaous, baisers bien doux
Gaîté sans voile,

Tu vécus oh triste destin
Le court espace d'un matin
Comme une rose,

La mort cruelle en sa fureur
Te massacra ton petit cœur
À peine éclos.

Hélas, hélas tes jolis yeux
Se sont fermés et dans les cieus
L'étoile est morte.

Le souvenir tout comme un deuil
S'est pour toujours assis au seuil
De notre porte.

Près de mon lit le pull t'attend
Que tu viennes oui comme avant
Le chevaucher.

Petit chaton tout passera
Et la mort nous réunira
Quand viendra l'heure.

En attendant, je pense à toi
Et Dieu qui prend pitié de moi
Fait que je pleure.

Robert Mourichon
15 août 2007



La pluie

Longue comme des fils sans fin, la longue pluie
Interminablement, à travers le jour gris,
Ligne les carreaux verts avec ses longs fils gris,
Infiniment, la pluie,
La longue pluie,
La pluie.

Elle s'effile ainsi, depuis hier soir,
Des haillons mous qui pendent,
Au ciel maussade et noir.
Elle s'étire, patiente et lente,
Sur les chemins, depuis hier soir,
Sur les chemins et les venelles,
Continue.

Au long des lieues,
Qui vont des champs vers les banlieues,
Par les routes interminablement courbées,
Passent, peinant, suant, fumant,
En un profil d'enterrement,
Les attelages, bâches bombées ;
Dans les ornières régulières
Parallèles si longuement
Qu'elles semblent, la nuit, se joindre au
firmament,
L'eau dégoutte, pendant des heures ;
Et les arbres pleurent et les demeures,
Mouillés qu'ils sont de longue pluie,
Tenacement, indéfinie.

Les rivières, à travers leurs digues pourries,
Se dégonflent sur les prairies,
Où flotte au loin du foin noyé ;
Le vent gifle aulnes et noyers ;
Sinistrement, dans l'eau jusqu'à mi-corps,
De grands boeufs noirs beuglent vers les cieus
tors ;

Le soir approche, avec ses ombres,
Dont les plaines et les taillis s'encombrent,
Et c'est toujours la pluie
La longue pluie
Fine et dense, comme la suie.

La longue pluie,
La pluie - et ses fils identiques
Et ses ongles systématiques
Tissent le vêtement,
Maille à maille, de dénûment,
Pour les maisons et les enclos
Des villages gris et vieillots :
Linges et chapelets de loques
Qui s'effiloquent,
Au long de bâtons droits ;
Bleus colombiers collés au toit ;
Carreaux, avec, sur leur vitre sinistre,
Un emplâtre de papier bistre ;
Logis dont les gouttières régulières
Forment des croix sur des pignons de pierre ;
Moulins plantés uniformes et mornes,
Sur leur butte, comme des cornes

Clochers et chapelles voisines,
La pluie,
La longue pluie,
Pendant l'hiver, les assassine.

La pluie,
La longue pluie, avec ses longs fils gris.
Avec ses cheveux d'eau, avec ses rides,
La longue pluie
Des vieux pays,
Éternelle et torpide !

Émile Verhaeren (1855-1916)

AMOPA des LANDES.

Directeur de la Publication : Broqua Bernard, président,
Rédaction-Réalisation PAO : Amopa des Landes.
Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.
Ne pas jeter sur la voie publique